



28/04/2020

# BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF

Lutte contre le Covid-19

P2

## **Les pays de l'Uemoa optent pour une stratégie commune de riposte**

Les Chefs d'État de l'Union économique et monétaire ouest-africaine ont tenu, lundi, une session extraordinaire sur la crise sanitaire par visioconférence.

## **● Communiqué final du sommet extraordinaire de la Cedeao du 23 avril par visioconférence**

P16

### **• Aka Aouélé engage les gouverneurs et présidents des conseils régionaux à corser leurs actions**

P12

• Mobilisation des ressources

P6

## **La crédibilité de la Côte d'Ivoire, sa principale arme contre le Covid-19**

### **• La Cgeci offre un milliard de F Cfa au gouvernement**

La Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire a fait, hier, une importante contribution financière pour soutenir le plan de riposte national contre la pandémie du coronavirus.

P14

**Parfait kouassi** (président de la Brvm) :

P17

## **“Les décisions du gouvernement sont vigoureuses et elles nous satisfont”**

Ex-président de l'Inter-Ordre des pharmaciens d'Afrique, Parfait Kouassi est actuellement le président de la Bourse régionale des valeurs mobilières (Brvm). Il jette un regard scientifique et économique sur la pandémie du Covid-19. Pour lui, plus rien ne sera comme avant.

**CORONAVIRUS (COVID-19) Mesures de prévention**

Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser un gel hydro-alcoolique.

Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir pour tousser ou éternuer.

Eviter tout contact avec une personne souffrant de fièvre, rhume et toux.

Bien cuire la viande et les œufs.

POUR TOUTE INFORMATION APPELER LE 143 ou 101 OU ENVOYER PAR SMS CORONAVIRUS AU 1366

2

**Fraternité Matin** **Nation**

Mardi 28 avril 2020

Lutte contre le Covid-19

**Les pays de l'Uemoa optent pour une stratégie commune de riposte**

Les Chefs d'État de l'Union économique et monétaire ouest-africaine ont tenu, lundi, une session extraordinaire sur la crise sanitaire par visioconférence.

La pandémie de la maladie à coronavirus, qui s'ajoute à la crise sécuritaire qui sévit dans l'espace de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), a des effets économiques, sociaux et humanitaires sur l'ensemble des États membres. La crise sanitaire aura un impact direct négatif sur la croissance économique des pays et des finances publiques en 2020. Le taux de croissance moyen chuterait à 2,7 %, soit une réduction de 4 points par rapport à la prévision initiale de 6,6 %. Si la pandémie du Covid-19 se poursuit jusqu'à fin 2020, les économies des pays de l'Uemoa pourraient entrer en récession. Ce qui réduirait de façon significative leur capacité à lutter contre la pauvreté et le terrorisme. Pour le Président en exercice de la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement de l'Uemoa, Alassane Ouattara, « il faut agir vite et prendre des mesures à la fois sanitaires, économiques et sociales pour atténuer les conséquences de la crise sanitaire dans les pays membres et réduire la souffrance des populations ». Il l'a dit avec force dans son discours d'ouverture de la réunion extraordinaire des dirigeants des États de l'Union sur la pandémie du Covid-19 qui s'est tenue, hier, par visioconférence. Le sommet, a souligné Alassane Ouattara, est une occasion pour les autorités des pays de l'espace Uemoa de partager leurs expériences dans la gestion de la crise sanitaire et de rechercher ensemble les moyens de faire face à la pandémie. Il a pour enjeu de définir une stratégie commune de lutte contre le Covid-19, puis de donner les orientations aux institutions régionales et aux équipes gouvernementales pour sa mise en œuvre.

**Des plans de riposte de 5285 milliards de FCfa dans l'espace Uemoa**

« Je voudrais rendre hommage aux Chefs d'État et de gouvernement pour les me-

sures urgentes et les plans de riposte évalués, aujourd'hui, à environ 5285 milliards de FCfa adoptés », a noté d'emblée le Président ivoirien. Ces dispositions urgentes, a-t-il souligné, permettront de limiter les impacts du Covid-19 sur les populations, l'emploi et le secteur productif et de promouvoir les initiatives prises pour éviter l'effacement des entreprises et le redémarrage rapide des activités économiques post-crise. « Ces mesures portent sur plusieurs points, à savoir l'instauration de couvre-feu et de l'état d'urgence, le renforcement des contrôles sanitaires aux frontières, l'intensification des tests et la mise en quarantaine des cas positifs et suspects, la fermeture des établissements scolaires, l'interdiction des rassemblements de populations, les investissements dans la santé, les plans de soutien économique et financier aux couches vulnérables, au secteur informel et aux Pme », a, par ailleurs, énuméré Alassane Ouattara. En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, le Chef de l'État a fait savoir que le gouvernement a adopté deux plans. Notamment le Plan national de ri-



Le Président Alassane Ouattara a échangé avec ses pairs par visioconférence.

poste contre le Covid-19 d'un montant de 95,8 milliards de FCfa, annoncé le lundi 16 mars, pour apporter une ré-

ponse sanitaire adéquate et accroître les capacités d'accueil des malades sur tout le territoire national.

Puis le Plan de soutien économique, social et humanitaire, d'un montant de 1700 milliards de FCfa, soit envi-

ron 5% du Pib, annoncé le 23 mars, destiné à soutenir le secteur privé, le secteur informel et apporter une aide aux couches sociales les plus vulnérables.

**Prochain sommet de l'Union en juillet 2020 à Yamoussoukro**

Le Président de la République de Côte d'Ivoire a également profité de l'occasion pour traduire sa reconnaissance aux institutions régionales en raison des mesures prises pour donner une bouffée d'oxygène aux pays de l'Union, à travers l'injection de liquidité dans les économies avec les bonds Covid-19 et l'accroissement du niveau de prêts concessionnels aux États afin de financer les dépenses urgentes d'investissement et d'équipement relatives à la lutte contre la pandémie. Alassane Ouattara a, pour finir, insisté sur la nécessité pour les États de l'Uemoa, en dépit des contraintes actuelles, de poursuivre la mise en œuvre des grands chantiers dans les domaines de la sécurité, de la santé, des infrastructures et de la monnaie commune. « Nos défis sont encore nombreux et importants. Il nous faut faire preuve d'ingéniosité et prendre avec célérité toutes les mesures idoines afin de réduire l'impact de la pandémie sur nos populations et nos économies (...). La situation que nous vivons nous oblige à avoir une réponse collective et concertée. Cette collaboration doit s'étendre aux initiatives visant à renforcer notre capacité de production de produits pharmaceutiques et au partage d'expériences entre scientifiques et responsables des équipes médicales chargés de la riposte contre le Covid-19 dans nos pays respectifs », a-t-il conclu.

Le prochain sommet des Chefs d'État de l'Uemoa aura lieu en juillet 2020 à Yamoussoukro, la capitale politique de la Côte d'Ivoire.



Le Chef de l'Etat avait plusieurs membres de l'équipe gouvernementale à ses côtés. (PHOTO: PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE)

GERMAIN GABO

**CORONAVIRUS (COVID-19) Mesures de prévention**

Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser un gel hydro-alcoolique.

Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir pour tousser ou éternuer.

Éviter tout contact avec une personne souffrant de fièvre, rhume et toux.

Bien cuire la viande et les œufs.

POUR TOUTE INFORMATION APPELER LE 143 ou 101 OU ENVOYER PAR SMS CORONAVIRUS AU 1366

Mardi 28 avril 2020

Fraternité-Matin

Nation

5

## Hamed Bakayoko: "L'ensemble des Fds apporteront leur contribution à la réponse robuste de l'État"

L'armée ne lésinera pas sur les moyens dans la guerre contre le virus planétaire. C'est la détermination affichée hier par le ministre d'État, ministre de la Défense, Hamed Bakayoko.

« L'ensemble des forces de défense et de sécurité apporteront leur contribution à la réponse robuste de l'État. C'est une réponse qui est cohérente, qui est déterminée. Nous devons être très engagés pour, très rapidement, venir à bout de cette pandémie », a assuré Hamed Bakayoko à l'état-major des armées au camp Gallieni, au Plateau. Pendant une demi-heure, le ministre d'État a visité sur place un atelier de fabrication de masques de protection destinés à l'armée.

A savoir militaires, gendarmes et policiers. Initialement consacré à la confection des tenues militaires, cet atelier a été reconverti pour la circonstance. A l'issue de son inspection, Hamed Bakayoko a déclaré que les masques produits par



Le ministre d'État, ministre de la Défense, Hamed Bakayoko, a visité un atelier de fabrication de masques de protection destinés à l'armée.

l'armée sont de « bonne qualité », qu'ils sont « homologués par les services de santé » et « les services spécialisés ».

« Ce sont des masques qui peuvent nous protéger, pro-

téger nos hommes contre le Covid-19 (...) Cela permettra que les forces de défense et de sécurité, celles qui veillent au couvre-feu, celles qui travaillent au quotidien à la sé-

curité soient protégées. Il faut protéger ceux qui protègent les populations », a indiqué le ministre de la Défense entouré de plusieurs hauts gradés dont le chef d'état-major, le général

Lassina Doumbia. « Je suis venu encourager nos hommes, adresser les félicitations du Président de la République, chef suprême des armées, au général Doumbia pour cette initiative. En situation de crise, il faut anticiper. Il faut avoir de l'imagination. Cet atelier qui servait à faire les tenues des officiers et des soldats a été réorienté vers la confection de masques pour la protection de nos hommes. Le Président de la République a dégagé une enveloppe qui sera immédiatement disponible de 100 millions de FCfa, afin de monter en puissance cette capacité de production. Et nous sommes prêts à aller plus loin », a pro-

mis le ministre qui a laissé la latitude à l'état-major des armées de voir comment il rendra disponibles les 200 000 masques. L'atelier qui fabrique 1 000 masques par jour pourrait doubler sa fréquence de production. Après l'armée, le gouvernement n'exclut pas d'examiner la possibilité de faire également des masques de protection pour les forces paramilitaires.

Sur place, Hamed Bakayoko a symboliquement remis des kits et des cache-nez aux forces spéciales, à l'état-major terrestre et à l'unité rattachée à l'état-major.

BENOÎT HUI

### Le bureau de l'Ujocci fait des dons et sensibilise à un meilleur traitement de l'information



Plusieurs journalistes culturels bénéficieront des dons de l'Ujocci.

En cette période de crise sanitaire liée à la propagation du Covid-19, près de trente journalistes, membres de l'Union des journalistes culturels de Côte d'Ivoire (Ujocci), ont bénéficié de kits alimentaires et hygiéniques. La cérémonie de remise du don a eu lieu le 21 avril, au siège de ladite Union sis à Coccody Blockhauss. Selon Philip Kla, ce don composé de gel hydroalcoolique, bouteilles d'eau de javel, riz, huile est la première étape d'une action de solidarité qui touchera, au total, une centaine de journalistes culturels.

« Le Bureau de l'Ujocci a voulu poser cette action pour montrer sa solidarité, parce qu'on sait que le secteur de la culture a été l'un des premiers à être handicapés par les mesures barrières dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus », a fait savoir le premier responsable

de l'Ujocci. Qui a exprimé sa reconnaissance à la Première dame de Côte d'Ivoire, Dominique Ouattara, et à plusieurs structures donatrices qui, par leurs actions, ont rendu possible ce don.

Le président de l'Ujocci n'a pas manqué d'inviter les autorités ivoiriennes à jeter un regard sur les membres de l'Ujocci. « Les moments sont difficiles pour tout le monde et particulièrement pour les journalistes culturels dont le secteur de compétence est particulièrement touché par cette crise », explique-t-il. Et d'exhorter ces derniers au respect des mesures barrières et de protection, tout en les exhortant à lutter contre les fake news. « Il faut toujours authentifier l'information avant de la diffuser. Évitez surtout les fake news qui tuent beaucoup plus que la pandémie elle-même », a conclu Philip Kla.

BRIGHTTE GUIRATHÉ

### Transport

## Les gbakas débraient à Abobo !

Début de semaine difficile pour les riverains d'Abobo et du Plateau Dokoui hier. Les minicars de transport en commun communément appelés gbaka n'ont pas roulé toute la matinée de lundi sur l'axe Abobo-Zoo-Adjamé, en rajoutant à l'atmosphère délétère de la menace du Covid-19. Ils ont également bloqué la circulation aux personnels et autres usagers de la route pendant près d'une heure, occasionnant un trouble important du trafic routier et un mouvement de masse de personnes ralliant Abobo à la commune d'Adjamé et vice versa à pied. Les grévistes entendaient exprimer ce que le secrétaire à l'organisation de l'Union des syndicats des transporteurs et chauffeurs de la commune d'Abobo (Ustcca), Doumbia Mory, appelle « un ras-le-bol contre la police Sotra ». Selon ce responsable de syndicat, tout a commencé aux environs de 9 heures au premier arrêt Sotra au Plateau-Dokoui. La police spéciale de la Société de transport d'Abidjan s'est planquée en ce lieu en



Doumbia Mory et l'Ustcca ne décolèrent pas.

véhicule banalisé, avec ses agents en civil. Elle a commencé à verbaliser les gbakas qui déchargeaient leurs clients dans les rayons de cet arrêt. La note est salée : sept minicars tombent dans le filet de cette police et doivent payer 10.000 FCfa chacun en « arrangement » au risque de

voir leurs pièces confisquées contre un papillon qui vaut 22.000 F Cfa. A prendre ou à laisser ! Les gbakas optent pour la seconde solution et déclenchent une grève. « La police Sotra exagère. Les gbakas ne déchargeaient pas précisément à l'arrêt et elle vient tomber sur les gens.

Avec la crise liée au coronavirus, les transporteurs font de grandes pertes ; nous n'allons pas accepter de perdre davantage », s'exclame Doumbia Mory, soutenu par des transporteurs très en colère. Et de révéler : « Les bus de la Sotra sont devenus également des gbakas ; ils ne chargent pas uniquement à leurs arrêts ; ils prennent les passagers partout comme les gbakas, qu'on arrête de nous fatiguer ! ».

L'atmosphère était électrique aux feux tricolores du Plateau-Dokoui quand un détachement de la police du 14<sup>e</sup> Arrondissement est arrivé sur les lieux. Sous le commandement du Commissaire Cyrille Romuald Sangaré, les transporteurs ont été ramenés à la raison. La police a rétabli la circulation aux environs de 12 heures. Le Commissaire Cyrille Sangaré a ramassé tous les papillons délivrés par la police Sotra pour les faire acheminer au District où une issue heureuse est attendue de ce dossier. Mais la situation peut dégénérer à tout moment !

GERMAINE BONI



**CORONAVIRUS (COVID-19)**

**Mesures de prévention**



POUR TOUTE INFORMATION APPELER LE

**143 ou 101** OU ENVOYER PAR SMS CORONAVIRUS AU 1366



Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser un gel hydro-alcoolique.



Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir pour tousser ou éternuer.



Éviter tout contact avec une personne souffrant de fièvre, rhume et toux.



Bien cuire la viande et les œufs.






14

Fraternité-Matin **Nation**

Mardi 28 avril 2020

## • Dr Léa Silué, l'Ivoirienne qui lutte contre le Covid-19 en France

Médecin épidémiologiste chargée de projets et d'expertise scientifique à Santé publique France, l'Ivoirienne est au cœur du dispositif français de riposte contre la pandémie.

Du temps, elle n'en a pratiquement pas. Entre réunions et investigations sur le terrain, Dr Léa Silué Yassoungo a un quotidien fortement impacté par le suivi du Covid-19. Cette native de Seguetiélé fait partie de la cellule de crise mise en place par la France pour faire face à la propagation de la maladie à coronavirus. Médecin épidémiologiste chargée de projets et d'expertise scientifique, Dr Léa Silué, anciennement en poste au Chu de Yopougon, est depuis 2014 employée à l'agence Santé publique France. Cette agence est experte en matière de prévention, d'éducation pour la santé, de veille sanitaire et de réponse aux urgences sanitaires.

L'employeur de l'Ivoirienne, établissement public sous tutelle du ministère français chargé de la Santé, a pour mission l'observation épidémiologique, la veille sur les risques sanitaires, la promotion de la santé et la réduction des risques, le développement de la prévention et de l'éducation pour la santé, la préparation et la réponse aux menaces et crises sanitaires. C'est donc tout naturellement qu'elle ait été chargée de diriger la riposte au Covid-19. Avec un comité de crise dans lequel Dr Léa Silué joue un rôle important. « Quand je ne suis pas en réunion, je suis sur le terrain », dit-elle lorsque nous avons pu la rejoindre au téléphone. Avant le fameux coronavirus, elle faisait le même boulot mais à un rythme moins effréné. « Je m'occupais de la surveillance des maladies infectieuses et particulièrement la tuberculose, le VIH et les hépatites. » Dans la pratique, son rôle consiste à donner des avis « qui peuvent aboutir à la mise en place d'études pour éclairer les décideurs sur

une situation sanitaire. Je suis aussi le médecin du service donc sollicitée sur les questions d'ordre médical par mes collègues, qui, eux, sont essentiellement des ingénieurs de santé environnement et des épidémiologistes. » Peu connue des Français avant l'avènement du Covid-19, l'agence Santé publique, créée en 2016, est au cœur du dispositif de riposte de la France. C'est elle qui fournit chiffres, suggestions et commentaires au ministre de la Santé pour la publication quotidienne. Ses observations jouent un rôle important dans la prise de mesures telles que le confinement ou le déconfinement. On ne dort pas quand on est membre d'une cellule qui a une telle responsabilité.

### De Seguetiélé à l'île de France

La trajectoire de Dr Léa Silué, c'est le vent et les études qui l'ont tracée. Le vent comme le destin, cette main divine qui se souvient des battants. Des brillants. Les études, unique voie salvatrice qui l'a conduite d'une bourgade du nord de la Côte d'Ivoire à la capitale française. Quand elle est née à Seguetiélé, village peu connu de la sous-préfecture de Niofoin, elle-même pas très célèbre, la petite Yassoungo (fétiche en sénoufo) ne savait pas qu'elle allait un jour voir le chef-lieu de son département, Korhogo. Ses parents, de modestes paysans, ne s'offraient pas le luxe de voyager. Pour espérer aller en ville avec elle. Pour tout jouer, la gamine n'aura que daba et tamis. Ah si, il y avait autre chose, le pilon! Pour aider sa mère dans les travaux ménagers. Et aussi dans les champs qu'elle parcourt les pieds nus. Inscrite à l'école primaire du village, la petite Silué



se montre passionnée. Six ans plus tard, elle obtient l'entrée en sixième. Banal ? Mais non ! C'est l'occasion pour la gamine de découvrir ville, lumières, lampadaires et maisons à perte de vue. Le sésame pour voir ce qui, dans ses rêves, représente une merveille, c'est l'obtention du Cepe et la réussite à l'entrée en sixième. « A nous deux la ville, à nous deux Korhogo », se dira-t-elle. Elle va sortir de Seguetiélé situé sur l'axe Korhogo Boundiali, parcourir 57 km et arriver à Korhogo. Quelle distance interminable !, se disait celle qui ne pouvait pas imaginer qu'un jour, elle allait prendre l'avion, avaler six mille kilomètres entre Abidjan et Paris. Korhogo est distant de la capitale économique de la Côte d'Ivoire de 600 km, mais il faudra attendre sept bonnes années pour espérer y aller. Il ne faut surtout pas redoubler de classe. Aller donc vite au baccalauréat.

Ce diplôme, la fillette aura une autre raison de le rechercher. Elle voulait devenir...médecin. Comme une dame, superbement bien habillée en...blouse, qu'elle a rencontrée à l'hôpital de Korhogo. « Quand j'ai su

ter après deux difficiles années passées au "tronc commun" d'Abobo-Adjamé. Où, parfois, il fallait marcher d'Angré, commune de Cocody, où elle vivait, à Abobo. Le rêve enfin réalisé, la petite sénoufo de Seguetiélé

à suivre une spécialité en méthode de santé publique à l'université Paris Sud. Suivront d'autres modules dont « Méthodologie et statistiques en recherche biomédicale » et « Prise en charge du VIH/Sida ». A cela, elle ajoute des modules tels que « Manager et animer une équipe » ou « Media training ». Et surtout « Enquêtes en situation décisionnelle urgente ». Elle a à peine achevé de se spécialiser qu'une de ses encadreuses la remarque et la propose à un poste à l'agence Santé publique de France. Dr Silué Yassoungo Léa décroche alors un poste en Cdi de médecin épidémiologiste. Elle sera chargée de projet et d'expertise en santé publique et intègre la Cellule d'intervention en région Ile-de-France de Santé publique France qui l'affecte à son agence régionale d'Ile-de-France. Nous sommes en juillet 2014. Pendant qu'elle travaille, elle suivra d'autres formations plus pointues en veille sanitaire et en alertes et ripostes aux épidémies. C'est tout naturellement que, quand apparaît le Covid-19,

« En Afrique, la jeunesse de la population peut être un facteur protecteur. N'oublions pas que 80% des malades de Covid-19 guérissent sans aggravation, s'ils n'ont pas de facteurs de risques appelés comorbidités comme l'âge avancé, les maladies cardiovasculaires, le diabète, l'hypertension artérielle, une insuffisance respiratoire chronique, un cancer, ou une insuffisance rénale chronique ou même l'obésité. L'épidémie peut ne pas être aussi mortelle qu'en Europe, si on prête une attention particulière aux personnes avec les facteurs de risque »

elle intègre l'équipe en première ligne. C'est d'ailleurs elle qui sera chargée de tracer les deux premiers cas, de détecter toutes les personnes avec qui ils ont été en contact... ■

BLEDSON MATHIEU

**CORONAVIRUS (COVID-19) Mesures de prévention**

Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser un gel hydro-alcoolique.

Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir pour tousser ou éternuer.

Eviter tout contact avec une personne souffrant de fièvre, rhume et toux.

Bien cuire la viande et les oeufs.

POUR TOUTE INFORMATION APPELER LE 143 ou 101 OU ENVOYER PAR SMS CORONAVIRUS AU 1366

Mardi 28 avril 2020

**Fraternité Matin Nation**

15

• **“ Le plan de riposte de la Côte d'Ivoire est très bon ”**

**Malgré vos occupations, vous arrive-t-il de penser à la Côte d'Ivoire ?**

Bien sûr, il n'y a personne à Santé publique France qui ne me connaît sans connaître la Côte d'Ivoire. Je suis tellement fière de mon pays. J'y pense tellement surtout en pareille situation. J'ai toujours pensé à une réorganisation de la santé publique de notre pays. Il nous manque beaucoup de volets à mettre en place surtout dans le domaine de la veille et de la surveillance sanitaire. Ces deux volets sont essentiels dans la lutte contre les épidémies. Et on ressent ce manque dans la lutte contre le covid-19 aujourd'hui.



«Je crois qu'il n'y a personne à Santé publique France qui me connaît sans connaître la Côte d'Ivoire.»

**Suivez-vous l'évolution du covid 19 sur les bords de la lagune Ebrie ?**

Oui absolument. J'ai été, dès le début de cette pandémie, très inquiète de l'évolution de cette maladie en Côte d'Ivoire. Quand je sais comment la gestion de cette épidémie nous a échappé, avec tous les moyens mis en place en termes de ressources humaines sans parler de ressources économiques. Oui j'ai eu peur. J'ai dû me mettre à une sensibilisation sur les réseaux sociaux par des vidéos, ou à participer à des débats. Ce n'est pas grand-chose, mais autant que faire se peut, si cela peut toucher quelques personnes. Néanmoins, je constate avec amertume que le nombre de personnes confirmées continue de grimper.

**Que pensez-vous du plan de riposte en vigueur en Côte d'Ivoire ?**

J'ai lu le plan de riposte, il est bon, très bien écrit et je l'ai même présenté lors d'un débat interafricain. Par ailleurs, les mesures prises par l'Etat de Côte d'Ivoire sont suffisantes à ce stade de l'évolution de l'épidémie. Je veux parler par exemple de la fermeture des aéroports, de l'interdiction de rassemblement, de l'isolement des villes avec des cas, le couvre-feu pour limiter les déplacements. Ce sont globalement des mesures qui permettent de freiner la propagation du virus sur le territoire. Elles ont été mises en place au bon moment c'est-à-dire avant même que l'épidémie s'ins-

talles sur le territoire. C'est ce qui a manqué aux pays européens, qui ont sans doute minimisé l'épidémie au début. Et nous vivons les résultats aujourd'hui. Si ces mesures sont respectées par la population, ajoutées aux mesures barrières individuelles, on devrait pouvoir maîtriser l'épidémie. Par contre, malgré toutes ces mesures, on constate que le virus commence à circuler sur le territoire ivoirien. Je pense que cela est dû à deux facteurs :

-Le premier : l'éducation de la santé à la population : il faut apprendre aux Ivoiriens à prendre conscience de leur état de santé, à éviter ce qui peut le détériorer. Sans cette éducation, aucune communication ne peut passer en pareille situation. C'est difficile de changer les habitudes de quelqu'un qui n'a aucune notion du danger.

-Le second : la gestion de la crise sur le plan épidémiologique. On manque énormément d'équipe de riposte sur le terrain. Quand l'Etat prend des mesures, il reste à l'équipe de santé de couper les chaînes de transmission, avec le contact tracing. Si non les gens vont continuer à se contaminer et c'est ce qui se passe.

**La trajectoire du virus ne semble pas être la même en Europe qu'ici. Vous arrive-t-il, au niveau de la cellule de crise française, d'évoquer la pandémie**

**hors de France ?**

Evidemment. Vous savez, avec la mondialisation, cette crise doit être traitée globalement. Pour les pays francophones et en particulier la Côte d'Ivoire, la France est souvent très attentive à l'évolution de la situation. En 2015, lors de l'épidémie d'Ebola en Guinée Conakry, quand à peu près tous les pays frontaliers de la Côte d'Ivoire étaient tous atteints, la question sur l'évolution de la situation en Côte d'Ivoire était une grosse inquiétude. C'était le cas au début de cette crise. Mais on se rend compte que l'épidémie avance plus lentement comparée à l'Europe. La question qu'on se pose, c'est la robustesse du système d'information. On ne peut pas être exhaustive dans pareille situation, mais tous les cas sont-ils comptés dans les pays africains ?

**Qu'est-ce qui, selon vous, pourrait expliquer que nos pays semblent être plus préservés ?**

Plus préservés, je ne sais pas. On a eu déjà deux épidémies dues aux coronavirus : le SRAS-CoV (Syndrome Respiratoire Aigu Sévère-Coronavirus) en 2002-2003 et le MERS-CoV (Middle East Respiratory Syndrome-Coronavirus) depuis 2012. Ces virus n'ont pas pu émerger en Afrique, sûrement pour des raisons climatiques ? Si le Covid-19 se comporte

comme eux, on devrait souffrir moins, mais pour le mo-

ment aucune connaissance ne permet d'étayer cette thèse. Après, on peut avoir moins de victimes qu'en Europe ou aux Etats-Unis pour les raisons de complications de cette maladie. Par exemple en Europe, les premières victimes de ce virus sont les personnes âgées, qui en plus sont très âgées. Ces personnes, du fait de leur âge, portent d'autres facteurs qui aggravent la maladie tels que l'hypertension artérielle, le diabète. Et je pense que c'est ce qui alourdit le bilan en Europe. En Afrique, la jeunesse de la population peut être un facteur protecteur. N'oublions pas que 80% des malades de Covid-19 guérissent sans aggravation, s'ils n'ont pas de facteurs de risques appelés comorbidités comme l'âge avancé, les maladies cardiovasculaires,

le diabète, l'hypertension artérielle, une insuffisance respiratoire chronique, un cancer, ou une insuffisance rénale chronique ou même l'obésité.

En conclusion, l'épidémie peut ne pas être aussi mortelle qu'en Europe, si on prête une attention particulière aux personnes avec les facteurs de risque.

**Envisagez-vous de revenir travailler dans votre pays ?** Si vous voulez mon avis, j'ai toujours dit à mes collègues que j'étais en formation pour mon pays, je pense qu'il y a beaucoup à faire chez nous qu'ici en France. Alors oui, si l'occasion se présente, je n'hésiterai pas à rentrer pour travailler chez moi.

INTERVIEW RÉALISÉE PAR BLEDSOON MATHIEU

République de Côte d'Ivoire

Union-Discipline-Travail

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL  
PROGRAMME FILIÈRES AGRICOLES DURABLES DE COTE D'IVOIRE (FADCI)

CONCOURS DE L'INNOVATION AGRICOLE DURABLE (CIAD) – Edition 2020

COMMUNIQUE DU REPORT DE LA QUATRIEME EDITION DU CONCOURS DE L'INNOVATION AGRICOLE DURABLE (CIAD 2020)

Compte tenu de la situation sanitaire due au COVID – 19 qui prévaut actuellement en Côte d'Ivoire et dans le monde, la 4<sup>e</sup> édition du Concours de l'Innovation Agricole Durable (CIAD), dont la date de clôture des dépôts de dossiers est prévue le 30 avril 2020, est reportée à une date ultérieure qui vous sera communiquée par voie de presse, ainsi que sur les sites du FIRCA et du FCIAD.

Le FIRCA s'excuse pour les éventuels désagréments que cette situation pourrait causer aux éventuels candidats porteurs d'innovations.

### CORONAVIRUS (COVID-19)

Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser un gel hydro-alcoolique.

Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir pour tousser ou éternuer.

Eviter tout contact avec une personne souffrant de fièvre, rhume et toux.

### Mesures de prévention

Bien cuire la viande et les oeufs.

POUR TOUTE INFORMATION APPELER LE

**143 ou 101** OU ENVOYER PAR SMS CORONAVIRUS AU 1366

• Mobilisation des ressources

## La crédibilité de la Côte d'Ivoire, sa principale arme contre le Covid-19

Après neuf ans de croissance continue et de développement, la Côte d'Ivoire classée parmi les pays pré-émergents par les institutions de Bretton Woods, s'appropriait à faire le grand bond cette année en se dotant d'un budget record. Elaboré sur la base d'une nouvelle approche, à savoir le budget-programmes, la loi de finances 2020 est structurée en 35 dotations et 149 programmes budgétaires logés au sein des institutions et des ministères. Il s'équilibre en ressources et en charges à 8 061 milliards de francs Cfa et enregistre une progression de 9,9% par rapport au budget 2019 dont le montant est de 7 334,3 milliards de francs Cfa. Les recettes et les dépenses budgétaires prévues en 2020 s'élevaient respectivement à 4 379,5 milliards de francs Cfa et à 5 807,2 milliards de francs Cfa. Les ressources et les charges de trésorerie qui s'intègrent à la nomenclature classique du budget-programmes se chiffrent pour le projet de budget 2020, respectivement à 2 921,8 milliards de francs Cfa et à 1 494,1 milliards de francs Cfa. Cet équilibre devrait s'établir à 8 432,6 milliards de francs Cfa et à 9 383,1 milliards de francs Cfa respectivement en 2021 et 2022. Adossé à une croissance du Pib projetée à 7,4%, le budget général 2020 de la Côte d'Ivoire est de loin le plus ambitieux et le plus important dans l'espace Uemoa. Le pays qui vient juste après la Côte d'Ivoire se situera à un peu plus de 4000 milliards de FCfa. C'est cette perspective heureuse qui est quasiment compromise avec la survenue de la pandémie à Coronavirus. Les priorités ont changé et les investissements sont réorientés vers la lutte contre la pandémie, dans un contexte marqué par le ralentissement de l'activité économique et l'appel insistant du secteur agricole et privé, fer de lance de l'économie nationale, à l'aide publique. La réponse ne s'est pas fait attendre. Le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, en charge du Budget et du Portefeuille de l'Etat, a présenté le 31 mars, le plan de riposte du gouvernement pour « at-



La riposte contre le coronavirus proposée par le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly a été jugée pertinente et solide par le Fmi.

ténuer l'impact » du Coronavirus en Côte d'Ivoire, d'un coût de 1700 milliards de FCfa. Dans l'urgence, l'Etat a mis la main à la poche pour parer au plus pressé, le temps de mobiliser auprès des partenaires techniques et financiers le gap pour exécuter son plan de riposte. Dans la foulée, les ministres africains en charge de l'Economie et des Finances tiennent des réunions virtuelles, sous l'égide de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (Cea). Après avoir fait le constat des risques d'effondrement de leurs économies, les pays africains appellent, à la réunion du 31 mars, les partenaires bilatéraux, multilatéraux et commerciaux à l'allègement de la dette, avec le soutien des institutions financières multilatérales et bilatérales telles que le Fmi, le Gbm, l'Ue, pour garantir qu'ils disposent de l'espace budgétaire nécessaire pour faire face à la crise du Covid-19, selon le communiqué qui a sanctionné la rencontre. Le Fonds monétaire international a réagi le 13 avril en annonçant l'approbation, par son conseil d'administration, d'un allègement immédiat du service de la dette pour 25 pays membres au titre du fonds fiduciaire réaménagé

d'assistance et de riposte aux catastrophes (fonds fiduciaire Arc), dans le cadre des mesures que l'institution prend pour aider ses pays membres à faire face aux conséquences de la pandémie de Covid-19.

## • Moussa Sanogo offre 29 tonnes de vivres dans le Bafing

L'impact de la pandémie à Coronavirus sur l'économie en général rend encore plus difficile la vie des ménages, notamment la communauté musulmane qui doit observer le jeûne du Ramadan. Pour manifester sa solidarité et son encouragement aux musulmans de la région du Bafing, le ministre auprès du Premier ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Moussa Sanogo, leur a offert 29 tonnes de vivres. Composés de 20 tonnes de riz et 9 tonnes de sucre, les dons du ministre ont été réceptionnés par Kouakou Yao Dinard, préfet du département de Koro, représentant Mme le préfet de région du Bafing, lors d'une cérémonie organisée le 23 avril, dans la cour de la grande mosquée de Touba. Expliquant le sens de l'initiative du ministre, Adama Dosso, le conseiller technique du ministre, a indiqué qu'il s'agit d'une part de soutenir les ménages et faciliter l'accomplissement du jeûne qui est un pilier important de l'islam,

**Eligibilité**  
Cette faveur ne concerne pas tous les pays africains. Le succès économique de la Côte d'Ivoire de ces dernières années l'exclut de ce guichet réservé aux pays pauvres. Cependant, la bonne tenue de l'économie, la qualité du plan de riposte proposé par le gouvernement lui ouvre le coffre du Fmi. « La Côte d'Ivoire fait face à un choc considérable causé par le fardeau de la pandémie du Covid-19. Les perspectives économiques de 2020 vont considérablement se détériorer à cause du ralentissement abrupt de l'activité économique chez les partenaires commerciaux de la Côte d'Ivoire, au choc négatif sur la confiance des investisseurs, et à l'impact économique négatif des mesures nécessaires mises en œuvre par les autorités pour empêcher la propagation de la pandémie », constate le Conseil d'administration du Fmi. Qui, en conséquence, approuve, le 17 avril, un décaissement au titre de la Facilité rapide de crédit (Frc) équivalent à 216,8 millions de Dts us (environ 295,4 millions de dollars, ou 33,3 % de

quote-part), et un décaissement au titre de l'Instrument de financement rapide (Ifir) équivalent à 433,6 millions de Dts us (environ 590,8 millions de dollars ou 66,7 % de quote-part), pour aider la Côte d'Ivoire à répondre aux besoins urgents de financement de sa balance des paiements causés par la pandémie de Covid-19. Outre le fait que cet appui d'urgence du Fmi au titre de la Facilité de crédit rapide et de l'Instrument de financement rapide aidera les autorités à combler les besoins urgents de financement budgétaire et de balance des paiements, il aidera également à catalyser les financements supplémentaires des autres partenaires au développement. « Des financements concessionnels supplémentaires sont essentiels pour combler l'écart de financement restant et préserver les acquis considérables de développement que la Côte d'Ivoire a réalisés au cours de la dernière décennie », souligne le Conseil d'administration du Fmi. Cette caution du Fonds monétaire international, fruit de la qualité de la signature de l'Etat, n'est pas étrangère à la faci-

lité avec laquelle le gouvernement est parvenu à mobiliser des ressources auprès d'autres partenaires. Le 25 avril, la ministre du Plan et du Développement, Kaba Nialé, a indiqué que son département ministériel a contribué à la mobilisation d'environ 90 milliards de FCfa auprès des bailleurs de fonds, en vue de préparer le plan de riposte sanitaire, économique et humanitaire, lors du point presse quotidien sur le Coronavirus. « Dans le cadre des mobilisations des ressources, la Banque islamique du développement (Bid) a contribué à hauteur de 30 milliards de FCfa. La Banque africaine de développement (Bad) a apporté un appui budgétaire à hauteur de 48 milliards de FCfa. Le système des Nations unies a, quant à lui, apporté une assistance technique et financière qui s'établit à 12 milliards de FCfa. Au total, c'est 90 milliards de FCfa qui ont été mobilisés à ce jour », s'est félicitée Kaba Nialé. Et d'ajouter que des négociations se poursuivent afin de mobiliser davantage de ressources.

DAVID YA



Le conseiller technique Adama Dosso, remettant symboliquement les dons du ministre Moussa Sanogo au préfet du département de Koro. (PHOTO : DR)

en cette période difficile et d'autre part de poser par la même occasion un acte de foi. « En agissant ainsi, le ministre voudrait profiter de l'enseignement islamique selon lequel offrir la rupture de jeûne du Ramadan à une personne qui jeûne vous permet d'avoir les mêmes mérites que le jeûneur sans rien enlever aux mérites

de ce dernier », a-t-il déclaré. Par ailleurs, Adama Dosso a sollicité, au nom du ministre, les prières de ses parents pour la guérison de tous les malades du Covid-19, l'unité des fils et filles du Bafing, la paix durable pour la Côte d'Ivoire et le développement de la région. Selon la dé de répartition communiquée par le président

du comité d'organisation en la personne de l'imam Fofana Soualio dit Charly huit tonnes de riz et quatre tonnes de sucre ont été prévues pour Touba. Les départements de Koro et Ouahigui ont reçu chacun cinq tonnes de riz et deux tonnes de sucre. Deux tonnes de riz et une tonne de sucre ont été réservées à l'imamat des trois départements. Rappelons que les actions de solidarité du ministre Moussa Sanogo en direction de la population de sa région natale ne se comptent plus. Le préfet de Koro, à l'instar des têtes couronnées, a traduit la reconnaissance des bénéficiaires au généreux donateur. En effet, il y a à peine un mois, d'importants lots de kits d'hygiène et de dispositifs de lavages des mains ont été remis aux ménages dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus par l'ensemble des cadres de la région à son initiative ■

DAVID YA  
SEPCOM



**CORONAVIRUS (COVID-19)**

**Mesures de prévention**





Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser un gel hydro-alcoolique.



Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir pour tousser ou éternuer.



Eviter tout contact avec une personne souffrant de fièvre, rhume et toux.



Bien cuire la viande et les oeufs.

POUR TOUTE INFORMATION APPELER LE

**143 ou 101** OU ENVOYER PAR SMS CORONAVIRUS AU 1366

Lundi 27 avril 2020

Fraternité **Matin** **N**ation

5

# Nialé Kaba : « Le Covid-19 va imposer une redéfinition des priorités de développement »

Le ministre du Plan et du Développement, Nialé Kaba était, samedi, l'invitée principale du point presse quotidien sur le covid-19 qui s'est tenue au foyer des jeunes de la commune de Marcory. Elle a présenté les actions de son département qui sont fortement impactées par la pandémie. Globalement, selon la ministre, à l'instar de tous les autres secteurs, la mise en œuvre des programmes et projets de son département est au ralenti. C'est le cas, par exemple, du Recensement général de la population et de l'habitat (Rgph) qui devrait se tenir du 20 avril au 15 mai. Les équipements commandés en Chine n'ont jusque-là pas encore été livrés. De plus, les mesures arrêtées par le gouvernement ne permettent pas la formation et le déploiement des agents sur le terrain. Il en est de même pour les travaux des assemblées annuelles 2020 de la Bad initialement prévues du 25 au 29 mai à Abidjan et qui ont été reportés au mois d'août. Tout comme la suspension des cours à l'École nationale de statistiques et d'économie appliquée (Ensea) (centre d'excellence africain), même si une stratégie de relance des activités visant principalement le sauvetage de l'année académique a été élaborée. Le Covid-19, à en croire la ministre, freine aussi la réalisation d'enquêtes nationales pour disposer de données exhaustives, fiables, désagrégées et actualisées sur les projets et programmes mis en œuvre. Ce, dans le cadre de la préparation du Pnd 2021-2025.

**Des défis émergents à relever**

Du coup, de nouveaux défis sont à relever en tenant compte des répercussions économiques, sociales et humanitaires de cette pandémie. « Le Covid-19 a entraîné un glissement dans le calendrier de préparation du Plan national de développement (Pnd 2021-2025) en cours. D'ailleurs, le Covid-19 va imposer inéluctablement une redéfinition des priorités de développement du pays

pour prendre en compte les défis émergents liés à ses répercussions économiques, sociales et humanitaires », a-t-elle précisé. Il revient ainsi au ministère de Nialé Kaba de s'adapter et « d'opérer une réorientation stratégique urgente et inclusive avec la digitalisation, notamment le télétravail, les e-services, la formation à distance, les applications de communication et le commerce électronique, renforçant ainsi la nécessité d'accélérer la transformation numérique de notre économie ». Mieux, conformément à sa mission de définition de la politique économique, le ministère du Plan et du Développement qui a contribué fortement à la préparation du Plan de riposte sanitaire, économique et humanitaire s'emploie à mesurer l'impact du Covid-19 sur les conditions de vie des ménages et sur l'activité économique formelle et non formelle. A cet effet, à en croire la ministre, l'Institut national de la statistique (Ins) a été chargé de réaliser une enquête socio-économique avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), ciblant les ménages, les chefs d'unités informelles et les entreprises formelles. « Cette importante enquête qui concerne l'ensemble du territoire a pour but de fournir des informations basées sur des évidents retours factuels, en vue de mieux apprécier les effets sur les conditions de vie des popu-



lations, la situation de vulnérabilité économique, humaine et professionnelle des femmes et des hommes en Côte d'Ivoire », a noté la ministre. Ajoutant qu'une autre enquête est conduite par l'Unicef et son département portant sur une étude sur les conséquences du Covid-19 sur les adolescents, les jeunes et les femmes en Côte d'Ivoire. Les résultats de tous ces travaux serviront d'indicateurs pour soutenir la prise de décision et surtout de « mieux affiner la réponse du système sanitaire, de calibrer les efforts pour contenir

en place du Plan de riposte sanitaire, économique et humanitaire, le ministère du Plan et du Développement s'est aussi investi dans la mobilisation des ressources pour financer les Plans de riposte sanitaire d'un montant de 95, 880 milliards de Fcfa et un plan de soutien économique, social et humanitaire d'un coût global de 1.700 milliards Fcfa. Ses appels ont été fort heureusement entendus par des bailleurs comme la Banque africaine de développement, les bailleurs arabes et le système des Nations unies. « Il est heureux de noter que la Bad a accepté de répondre à notre appel avec un appui budgétaire à hauteur de 48 milliards de Fcfa. La Banque islamique de développement a également accepté d'accompagner le gouvernement à hauteur de près de 30 milliards de Fcfa pour assurer la prise en charge des soins intensifs, le renforcement des capacités des structures sanitaires existantes, la fourniture d'ambulances médicalisées pour le transfert des patients et la prévention de la transmission de la maladie. Le système des Nations unies, quant à lui, apporte une réponse coordonnée à la mise en œuvre du plan de riposte en termes d'assistance technique et financier à hauteur de 12 milliards de Fcfa résultant de la programmation d'activités et de nouveaux appuis. Au total, ce sont environ 90 milliards de Fcfa qui ont été mobilisés à ce jour. Les négociations se poursuivent pour mobiliser davantage de ressources. Ces financements viennent en complément de la contribution des autres partenaires au développement, notamment la Banque mondiale et le Fonds monétaire international », s'est réjoui Nialé Kaba.

vigoureuse de l'économie pour maintenir le pays sur le sentier de la transformation structurelle de son économie. Avec l'appui des partenaires au développement, Nialé Kaba entend capitaliser les acquis, les effets et les leçons tirées de la gestion de cette crise sanitaire dans la stratégie de développement du pays, notamment le Pnd 2021-2025 en cours de préparation. « Dans ce cadre, mon département qui est membre des différents comités de gestion des fonds mis en place par le gouvernement pour juguler l'impact de cette pandémie, continuera à œuvrer à l'accélération et au suivi de la mise en œuvre du Plan de riposte avec un accent particulier sur la protection des populations les plus vulnérables », prévoit-elle.

**Port du masque obligatoire à Marcory**

Marcory est la commune la plus touchée par le covid-19, dans le district d'Abidjan, dans les décomptes des cas confirmés de contamination. Le maire de cette commune, Aby Raoul l'a reconnu et déploré samedi à la conférence de presse quotidienne du gouvernement. Sa seule arme pour arrêter la propagation de la maladie est de continuer à sensibiliser les populations au respect scrupuleux des mesures barrières édictées par le gouvernement. Mieux, il a dit ne plus être intransigeant sur le port de masque. Ainsi, dans les marchés, les gares routières et partout, il exige le port obligatoire des masques. « Les déplacements inutiles sont interdits, mais si quelqu'un doit sortir de chez lui, qu'il porte son masque », a-t-il insisté en substance. Le commissaire Charlemagne Bleu et le Dr Edith Kouassi ont fait aussi le point, respectivement de l'application des mesures sécuritaires et sanitaires. Tous ont appelé les ivoiriens à respecter les décisions prises pour faire barrière à l'évolution de la pandémie, à Abidjan et à l'intérieur du pays.



Dr Edith Clarisse Kouassi



Aby Raoul, maire de Marcory



Le commissaire Charlemagne Bleu. (PHOTOS : DR)

**Perspectives de relance économique**

Conformément à sa mission de définition de la politique économique et de développement, le ministère du Plan et du Développement s'inscrit dans la perspective du relèvement et de la relance

GERMAINE BONI

**CORONAVIRUS (COVID-19) Mesures de prévention**

Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser un gel hydro-alcoolique.

Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir pour tousser ou éternuer.

Eviter tout contact avec une personne souffrant de fièvre, rhume et toux.

Bien cuire la viande et les oeufs.

POUR TOUTE INFORMATION APPELER LE **143** ou **101** OU ENVOYER PAR SMS CORONAVIRUS AU 1366

Vendredi 17 avril 2020

Fraternité-Matin

Nation

9

• **Pas plus de 45 passagers par véhicule et masques obligatoires**



Méité Bouaké, Dg de la Sotra. (PHOTO: DR)

La Société des transports abidjanais (Sotra) renforce son dispositif de protection face à la maladie à coronavirus (Covid-19), selon un communiqué de l'entreprise publié hier. Cela, sur la base de la nécessité de respecter la distanciation sociale exigée par les autorités sanitaires et conformément à l'arrêté pris par le ministre des Transports le 14 avril 2020, portant réglementation de la circulation des personnes à bord des véhicules et des bateaux ou embarcations flottantes dans les régions et districts autonomes de plus de 2 cas

confirmés du Covid-19. Le communiqué indique que le nombre de voyageurs dans les autobus et bateaux est désormais limité à 45 passagers y compris le machiniste ou les navigateurs. En plus, le port du masque est désormais obligatoire dans les gares, autobus, bateaux jusqu'à la destination finale. Il faut noter que la société de transport public avait réagi promptement dès l'apparition de la pandémie en Côte d'Ivoire. Par conséquent, les nouvelles dispositions viennent compléter les mesures déjà en vigueur dans les gares, autobus et bateaux

de la Sotra. Il s'agit notamment du nettoyage des mains au gel hydroalcoolique, du respect de la distanciation sociale d'un (1) mètre dans les files d'attente en plus de l'interdiction de tout contact et de toute conversation. Et les responsables de l'entreprise entendent mettre tout en œuvre pour faire respecter toutes ces mesures au niveau de l'ensemble de leurs activités.

ABOUBAKAR BAMBA

Fonds des Nations Unies pour l'enfance  
Bureau Côte d'Ivoire  
Riviera Golf IV Téléphone (+225) 22 47 99 20  
Carrefour M'Pouto / Sol Béni Facsimile (+225) 22 47 99 22  
04 B.P. 443 Abidjan 04 Mail: abidjan@unicef.org  
Abidjan, Côte d'Ivoire www.unicef.org/cotedivoire

**APPEL D'OFFRES UNICEF COTE D'IVOIRE  
N° ITB/IVC/SUP/AO/2020\_005/GT/ao**

**ARTICLE 1 : LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF)** lance la présente consultation en vue de la sélection d'une ou plusieurs **Entreprises pour la mise à disposition des matériels devant servir à la FORMATION PROFESSIONNELLE A SASSANDRA.**

**ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Les présentes consultations sont ouvertes à toute entreprise nationale ou internationale justifiant des capacités juridiques techniques et financières requises, et apte à réaliser dans les conditions requises, les services, objets des présentes consultations pour autant qu'elles satisfassent aux conditions et règlement en vigueur en Côte d'Ivoire.

**ARTICLE 3 : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

L'avis de consultation peut être consulté sans frais à partir du Lundi 13 Avril 2020 sur le site UNICEF COTE D'IVOIRE à partir du lien suivant : <https://www.unicef.org/cotedivoire/travailler-a-lunicef#offres>

Ou sur demande à l'adresse [ivcprocurement@unicef.org](mailto:ivcprocurement@unicef.org) copie à [gtairou@unicef.org](mailto:gtairou@unicef.org) ou au 22 47 96 07 en cas de difficulté.

Ces termes de référence devront être scrupuleusement respectés dans l'établissement des offres.

**ARTICLE 4 : REMISE DES PLIS**

**LES OFFRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES SERONT ENVOYEEES PAR VOIE ELECTRONIQUE AU PLUS TARD LE JEUDI 30 AVRIL 2020 A 12 H 00 (GMT) A L'ADRESSE IVCPROCUREMENT@UNICEF.ORG LES FICHIERS COMPORTANT LES OFFRES FINANCIERES DEVRONT ETRE CODES.**

Les codes des offres seront demandés aux soumissionnaires après la date de clôture de la consultation.

unicef | pour chaque enfant

• **“L'Ong le bâton du pèlerin” apporte son soutien aux détenus de la Maca**

L'Ong Le bâton du pèlerin a entendu l'appel du Président de la République. Celui de l'union sacrée face à la crise sanitaire que vit le pays. Elle a décidé de faire parler son cœur. En faisant un important don aux détenus de la Maison d'arrêt et de correction d'Abidjan (Maca), le samedi 11 avril, dans la commune de Yopougon. Les membres de l'Ong ont été reçus par Koné Hincleban, directeur de l'établissement pénitentiaire. Ce don, dont la valeur est estimée à un million de FCfa, est composé de vivres et non vivres : riz, huile, paquets de couches, balais, serviettes, seaux et produits hygiéniques, selon le chef de projet, Sidi Diarra. Pour lui, ce geste s'inscrit dans la lutte contre le coronavirus, surtout en milieu carcéral où les détenus sont quelquefois oubliés. Au nom de sa présidente, Hadja Madjara

Tiégbana Coulibaly, il a indiqué que l'Ong “Le bâton du pèlerin” a pour but d'aider les personnes vulnérables et démunies. « Ce don aux détenus, particulièrement aux bébés en cette période de coronavirus, leur permet de respecter les gestes barrières », dit-il. Il a assuré les autorités de la Maca que cette action ne sera pas la dernière. Quant à Koné Hincleban, il a salué l'acte de l'Ong, invitant les autres structures à penser aux détenus. Selon lui, toutes les mesures sont prises par l'Etat de Côte d'Ivoire afin qu'il n'y ait pas de cas de coronavirus en milieu carcéral. Créée en octobre 2012, l'Ong Le bâton du pèlerin a posé plusieurs actions pour le bien-être des personnes vulnérables et démunies dans le sud, le centre et le nord de la Côte d'Ivoire.

M-A DJIDJÉ SERCOM

Regard

Santé et solidarité

**S**anté et solidarité. C'est ainsi que nous résumons le Conseil des ministres qui s'est déroulé hier. C'est le deuxième depuis l'éclatement de la crise sanitaire en Côte d'Ivoire. Hier, le gouvernement a pris de nouvelles mesures pour protéger les Ivoiriens et tous ceux qui vivent en Côte d'Ivoire. 100 millions de masques ont été commandés. 30 millions arriveront dans notre pays au plus grand tard le 20 avril. À côté de cela, il y aura la production locale. Dans une interview parue dans notre quotidien hier, le ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba, indiquait que la Côte d'Ivoire avait la capacité de produire des millions de masques par mois.

Par  
ÉTIENNE ABOUA

Le gouvernement a aussi pris des mesures pour éviter la flambée des prix de tout ce qui entre dans la lutte contre la pandémie. Le mercredi 8 avril, le gouvernement avait annoncé des exonérations des droits et taxes de douane sur les équipements de santé, matériels et autres intrants sanitaires entrant dans le cadre de la lutte contre la maladie à coronavirus. Hier, le gouvernement a décidé d'un prix plafond pour le gel hydroalcoolique qu'on utilise ces derniers jours à profusion contre le Covid-19. Les prix en fonction des quantités seront connus sous peu. La santé des Ivoiriens et de tous ceux qui vivent en Côte d'Ivoire est la priorité des priorités du gouvernement. Le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly sous l'égide du Président de la République, Alassane Ouattara, ne ménage aucun effort pour stopper la propagation du virus. Mais ils ont besoin de nous. Par notre division, la crise sanitaire pourrait passer rapidement. Pour permettre à chacun et à tous de supporter les effets drastiques de cette pandémie, des fonds ont été mis en place. Pour les grandes entreprises, les petites et moyennes entreprises, pour le secteur informel. Ainsi qu'un fonds spécial humanitaire. Comme on peut le voir, tout est prévu par le gouvernement. Il serait bon maintenant pour nous tous d'agir en toute responsabilité afin d'arrêter la propagation du virus.

Lutte contre le coronavirus

Quatre fonds spéciaux mis en place

Le Chef de l'État, Alassane Ouattara et le gouvernement se sont retrouvés, hier, au Palais présidentiel pour leur rencontre hebdomadaire. La guerre contre le Covid-19 était au centre des échanges de ce Conseil des ministres.



Le conseil des ministres s'est tenu dans son nouveau format. Des ministres au Palais autour du Président et d'autres en visioconférence.

(PHOTO PRÉSIDENCE)

**D**ans le même format que le dernier Conseil des ministres, c'est-à-dire présence de quelques ministres au Palais présidentiel, le reste en visioconférence, le Chef de l'État, Alassane Ouattara, et les membres du gouvernement ont tenu le deuxième Conseil des ministres depuis l'intrusion de la maladie à coronavirus en Côte d'Ivoire. Ce sujet était donc en bonne place sur la table du gouvernement. Dans son point- presse, le porte-parole de l'équipe gouvernementale, Sidi Touré, ministre de la Communication et des Médias, a annoncé que le gouvernement mettrait en place quatre fonds spéciaux pour soutenir les populations. Le premier est le fonds spécial de solidarité et de soutien d'urgence humanitaire, dénommé Fonds spécial de solidarité Covid-19. "Conformément au plan national de riposte sanitaire à la pandémie du Covid-19, notamment dans son volet social et humanitaire, ce fonds est destiné à financer les actions de solidarité du gouvernement à l'égard des personnes rendues vulnérables par les effets de la pandémie du Covid-19 et leur famille, particulièrement les personnes âgées

et les personnes en situation de handicap. Il prend également en compte les malades indigents, les familles des personnes indigentes décédées des suites de la maladie à coronavirus, les enfants et adolescents vulnérables des orphelinats, pouponnières et les enfants en situation de rue confinés du fait de cette pandémie", a indiqué le porte-parole du gouvernement. Ce fonds sera constitué par des dotations budgétaires, des dons de particuliers, de pays, d'institutions, d'entreprises. Il permettra d'assurer la sécurité alimentaire et psychosociale de la population par son approvisionnement en vivres et non vivres et un appui psychologique durant la pandémie. Le deuxième fonds spécial est destiné aux grandes entreprises. Il s'agit du Fonds de soutien aux grandes entreprises (Fsgs Covid-19). Le troisième fonds concerne la prise en charge des petites et moyennes entreprises. Il est dénommé Fonds de soutien aux petites et moyennes entreprises (Fspme Covid 19). Ces deux fonds, selon le porte-parole du gouvernement, sont dotés d'une enveloppe globale de 250 milliards de Fcfa dont 150

milliards pour le Fspme Covid-19. L'État apporte ainsi un appui financier tant aux grandes entreprises qu'aux petites. Le gouvernement veut ainsi protéger l'outil de production et les emplois pour garantir l'équilibre de l'économie nationale. Le quatrième fonds prend en compte le secteur informel. Un fonds dénommé Fonds d'appui aux acteurs du secteur informel. Avec une enveloppe de 100 milliards, l'État ne veut pas laisser sur le bas-côté l'ensemble des activités productrices de biens et services qui échappent au regard ou à la régulation de l'État. Les acteurs du secteur informel seront identifiés. Ils pourront bénéficier de prêts. Avec ce fonds, l'État procédera au refinancement des institutions de crédit intervenant dans le cadre de la mise en œuvre des projets de financement. La gestion de l'ensemble de ces fonds fera l'objet d'un contrôle de l'inspection générale des finances et d'un cabinet international d'audit. Autre mesure du gouvernement, c'est la suspension de certaines procédures dans le domaine de l'habitat. "Le Conseil a adopté une ordonnance portant suspension des procédures

d'expulsion des locataires et de révision à la hausse du loyer des baux d'habitation ainsi que son projet de loi de ratification. Compte tenu de la situation exceptionnelle engendrée par le Covid-19 qui affecte fortement le portefeuille des ménages, cette ordonnance institue une dérogation provisoire au dispositif légal en matière de révision à la hausse de loyer et d'expulsion pour les baux à usage d'habitation. Elle interdit toute augmentation des loyers pendant la période allant du 1er avril 2020 au 31 juin 2020 et suspend, sur la même période, toute procédure d'expulsion de locataire", a fait savoir le porte-parole du gouvernement. Le Conseil a également adopté, hier, un décret portant prorogation de l'état d'urgence. En raison du nombre croissant de personnes contaminées par la maladie, ce décret proroge l'état d'urgence déclaré le 23 mars sur l'ensemble du territoire national pour une nouvelle période allant du 15 avril au 30 avril, en vue de consolider le dispositif opérationnel de prévention et de prise en charge des malades. Le Conseil a aussi entendu et adopté une communi-

cation relative à la prorogation de la fermeture des établissements scolaires et universitaires. Le gouvernement a décidé de proroger la fermeture des établissements d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire, technique et supérieur, décidée le 16 mars, pour une nouvelle période allant du 17 avril au 17 mai en vue de contrer la propagation de la maladie. Au cours de la rencontre d'hier, le Conseil a adopté un décret portant plafonnement des prix du gel hydro-alcoolique. Cette mesure, selon le ministre Sidi Touré, vise à lutter contre les pratiques spéculatives qui entraînent une augmentation abusive du coût de ces produits indispensables à l'observation des mesures barrières contre la pandémie du Covid-19. A cet effet, a-t-il dit, "ce décret fixe, pour une période de trois mois, des prix plafonds pour la commercialisation du gel hydroalcoolique destiné à l'hygiène corporelle, quelle que soit leur dénomination commerciale. Toutefois, les commerçants sont autorisés, conformément au principe de la libre concurrence, à pratiquer des prix en deçà des prix maxima fixés".

ÉTIENNE ABOUA

**CORONAVIRUS (COVID-19) Mesures de prévention**

Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser un gel hydro-alcoolique.

Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir pour tousser ou éternuer.

Eviter tout contact avec une personne souffrant de fièvre, rhume et toux.

Bien cuire la viande et les œufs.

POUR TOUTE INFORMATION APPELER LE 143 ou 101 OU ENVOYER PAR SMS CORONAVIRUS AU 1366

6

Eraternité-Matin **Nation**

Lundi 27 avril 2020

**Gaoussou Touré : " Il n'y aura pas de rupture de stocks de riz "**

Le ministre en charge de la Promotion de la riziculture a donné l'assurance lors du point d'information quotidien sur la pandémie au ministère de la Sécurité et de la Protection civile au Plateau. Le gouvernement a pris toutes les dispositions pour éviter la rupture des stocks de riz en Côte d'Ivoire. Le ministre Gaoussou Touré, en charge de la Promotion de la riziculture, l'a réaffirmé hier lors de la conférence de presse quotidienne sur la maladie à coronavirus, dans les locaux du ministère de la Sécurité et de la Protection civile. « Il n'y aura pas de rupture de stocks au niveau du riz », a-t-il promis. D'autant plus que les 500 mille tonnes de riz stockées sont renfor-



Le ministre a appelé les populations à la sérénité et à la discipline.

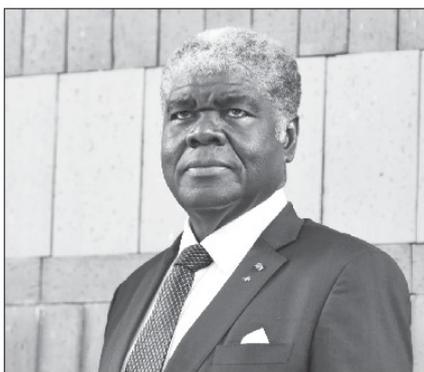
cées par de nouvelles livraisons, selon lui. Gaoussou Touré a également fait savoir que 500 mille tonnes de riz additionnelles produites localement sont également attendues dans le cadre du Programme d'urgence riz blanchi, apportant ainsi une réponse concrète aux effets néfastes du Covid-19 sur la filière. Relativement à l'appel du gouvernement interdisant la constitution de stocks trop importants par les ménages, le ministre en charge de la Promotion de la riziculture a indiqué que cela répond à la nécessité de faire en sorte qu'un petit groupe de personnes ne détienne des quantités importantes pendant qu'un grand nombre de concitoyens n'arrivent pas à s'en procurer. Gaoussou

Touré a aussi souligné les actions de sensibilisation de son département et de l'ensemble des acteurs en faveur du respect des mesures barrières contre le Covid-19. Faisant le point sur la situation sanitaire, Dr Edith Clarisse Kouassi, conseiller technique du ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, a expliqué que les 34 nouveaux cas confirmés le 25 avril sont issus de 302 échantillons analysés. Elle a aussi fait savoir qu'Abidjan demeure l'épicentre de la pandémie en Côte d'Ivoire (94 % des cas confirmés) avec une forte concentration à Cocody, Bingerville, Marcory, Adjamé et Plateau. Relativement à l'appel de certains internautes à procéder à des essais de molécules découvertes à Madagascar, elle a déclaré que les autorités sanitaires et les scientifiques-chercheurs

de tout le continent africain sont en contact et que par conséquent, les décideurs en interne se pencheront sur la question si cela est nécessaire. Quant au point sur la situation sécuritaire, le commissaire principal Charlemagne Bleu, porte-parole de la police nationale, a indiqué que 23 personnes ont été interpellées à l'intérieur du pays pour violation du couvre-feu. Selon lui, 43 personnes (23 à Abidjan et 20 à l'intérieur du pays) ont bénéficié de l'assistance des forces de l'ordre, à savoir 32 pour des urgences sanitaires et 11 autres dans le cadre des travaux de service public ou d'entreprise. Outre les 3 engins mis en fourrière à l'intérieur du pays, 5 corps ont été enlevés à Abidjan.

ABOUBAKAR BAMBA

**Bilan satisfaisant de l'action du district d'Abidjan sur le terrain**



Robert Beugré Mambé, gouverneur du District d'Abidjan.

Un mois après la mise en route de la matrice d'actions du district autonome d'Abidjan face à la maladie à coronavirus, Robert Beugré Mambé, le ministre-gouverneur et les membres du Bureau du Conseil se sont retrouvés, samedi, à l'espace « Canal aux bois » de Treichville, pour faire le point. L'on peut retenir que le district est à l'œuvre aux côtés du gouvernement dans le combat en vue de stopper la propagation de ce dangereux et mortel virus en Côte d'Ivoire et plus particulièrement à Abidjan et ses environs qui regroupent, à eux seuls, les

93% du taux de contamination dans le pays. Estimé à 719 millions de FCfa, le budget alloué par le district autonome d'Abidjan pour la lutte contre la pandémie a permis de mettre en œuvre cinq actions majeures qui ont contribué à bloquer sa propagation. « Nous sommes persuadés que les Ivoiriens sauront faire preuve de responsabilité pour ne pas permettre que cette maladie trouve le moyen d'une nouvelle évolution », espère Robert Beugré Mambé. Il s'agit, en termes d'actions majeures : d'une vaste campagne de sensibilisation des populations au respect des

mesures barrières ; l'équipement du ministère de la Santé et de l'Hygiène publique en matériels médicaux et en médicaments ; la remise de kits de prévention composés d'équipements de lavage des mains, de savon, de gel hydroalcoolique à la préfecture de région, aux maires des 13 communes, aux chefs traditionnels des villages du district, aux guides religieux ; la mise à disposition de kits alimentaires aux couches vulnérables ; l'accompagnement des forces de défense et de sécurité et l'équipement du groupement des sapeurs-pompiers militaires en matériel de secours d'urgence et, enfin, une opération de désinfection de sites publics et de véhicules de transport de masse, sans oublier les milliers de caches distribués aux différentes couches sociales. « Les exigences des réalités rencontrées sur le terrain nous engagent à amplifier notre présence pour endiguer la propagation de la maladie » poursuit-il. Sur le point relatif à la désinfection, le bilan fait état de 97 marchés assainis sur 148, soit un taux de réalisation de 66% ; 828 lieux de culte et édifices publics nettoyés sur 684 prévus, soit 121% ; 93 des 128 gares désinfectées, soit 73% ; 224 rues à forte fréquentation traitées sur 216 prévues,

soit 104%. 49 086 woro-woro (taxis communaux), taxis, minibus, pinasses désinfectés sur 60 000, soit un taux de 82%. Les équipes restent encore opérationnelles sur le terrain, a rassuré Beugré Mambé qui exhorte les populations à suivre à la lettre les consignes gouvernementales. « Des actions complémentaires seront lancées dans le domaine de la désinfection des lieux publics et du soutien social multiforme. En outre, le district s'apprête à renforcer les initiatives et l'aboutissement des projets scientifiques en vue de réponses locales aux besoins sanitaires », a ajouté Robert Beugré Mambé. Il a surtout insisté sur la nécessité pour tous les Ivoiriens de prendre conscience de la gravité de cette maladie et d'observer les mesures barrières qui, rappelle-t-il, consistent à tousser ou éternuer ou dans le pli du coude ou dans un mouchoir à usage unique et à le jeter dans une poubelle. Se laver ensuite immédiatement les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser un gel hydro-alcoolique. Tout en invitant les Ivoiriens à l'union sacrée autour des autorités pour vaincre la pandémie, Beugré Mambé les a, par ailleurs, exhortés à limiter au minimum leurs déplacements.

G. BONI (INFO : SERCOM)

**Éducation / Rumeur sur la reprise des cours Le démenti de Kandia Camara**



De fausses informations circulant sur les réseaux sociaux font état de la réouverture des écoles ivoiriennes le 18 mai 2020. Selon le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, contacté par le Centre d'information et de communication gouvernementale (CICG), il n'en est absolument rien. « C'est une fausse information, sortie de l'imagination de leurs auteurs. L'éducation des enfants ivoiriens est une

chose trop sérieuse. Et, ce n'est pas par ce genre de procédé que le gouvernement aborderait une telle question. En outre, il a à sa disposition des moyens plus appropriés pour communiquer sur une question aussi capitale », a indiqué au CICG Assoumou Kabran, Directeur de Cabinet dudit ministère. Du fait de la maladie à coronavirus, tous les établissements préscolaires, primaires, secondaires et supérieurs ivoiriens sont fermés depuis le 16 mars 2020.

DRAMOUS YÉTI

**CORONAVIRUS (COVID-19) Mesures de prévention**

Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser un gel hydro-alcoolique.

Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir pour tousser ou éternuer.

Eviter tout contact avec une personne souffrant de fièvre, rhume et toux.

Bien cuire la viande et les œufs.

POUR TOUTE INFORMATION APPELER LE 143 ou 101 DU ENVOYER PAR SMS CORONAVIRUS AU 1366

8

Eraternité Matin **Nation**

Lundi 27 avril 2020

• **Le Covid-19 tue la ferveur aux enterrements !**

**N**ous ne savons même pas si nous allons pouvoir entrer. Il paraît que seuls trente personnes sont autorisées à entrer ». Les mains aux hanches, Gozé Véronique, la trentaine, est anxieuse. En compagnie d'un groupe d'une demi-douzaine de personnes arrêtées sous les arbres, au parking du cimetière de Yopougon, elle n'est pas sûre de pouvoir y entrer. C'est ce qui la tracasse. Et pour cause, les responsables dudit cimetière limitent le nombre d'accompagnateurs par enterrement. Trente personnes au maximum, apprend-on. Mesures barrières contre le covid-19 obligent. On comprend alors cette absence de foule ce samedi 25 avril à 11 heures. D'ordinaire, il y a une ferveur dans les lieux les samedis. Le ballet de véhicules particuliers, de cars, de taxis, de motos... il n'y a rien de tout ça aujourd'hui. Le parking est clairsemé. Les agents de la police municipale qui, en pareilles circonstances, sont très occupés, sont tous assis devant leur poste situé à l'entrée du cimetière. Ils n'ont vraiment rien à faire. Ils devisent tranquillement. 11h45, un corbillard fait son entrée. Un groupe de per-



C'en est fini pour les mouvements de foule dans les cimetières... comme dans celui de Yopougon. (PHOTO : A HALA)

sonnes qui, jusque-là, attendaient calmement sous les arbres, se précipitent. Un agent du cimetière vient rapidement s'interposer et organise leur entrée. Il s'agit pour lui de faire en sorte qu'il n'y ait pas trop de monde. Et chacun devra bien porter son masque anti covid-19. Cette scène n'échappe pas à dame Gozé. Elle l'a suivie de loin. Ce qui fait monter davantage son anxiété et celle de ses compagnons. Surtout que le corbillard qu'ils

attendent depuis une demi-heure tarde à arriver. Ont-ils effectué le déplacement du cimetière pour rien ? Voici leur interrogation. A 11h50, l'un des membres du groupe, une dame, petite de taille, boubou en pagne, qui s'est approchée de la porte d'entrée, revient avec des informations quelque peu encourageantes. « Ils limitent le nombre de personnes, mais il est possible d'entrer à plus de trente. Il faut juste éviter de se précipiter dans un groupe,

et patienter un tout petit peu », dit-elle, après avoir libéré sa bouche du masque pour communiquer avec plus d'aisance.

**Nombre d'accompagnateurs limité au cimetière**

En fait, les agents du cimetière accourent au-devant des arrivants pour limiter le nombre d'accompagnateurs quand ils remarquent qu'il y a trop de monde dans un groupe.

Une chose est certaine, les responsables du cimetière de Yopougon, avec à leur tête Beugré Grah, semblent avoir réussi à maîtriser la situation en ces temps de covid-19. Il n'y a plus foule. Ni au parking, ni dans les allées du cimetière, ni autour des tombes. Tout est clairsemé. De plus, ils ont mis les autres mesures barrières en place. Consignes de distanciation, lavage des mains et port du masque de rigueur. « Les obsèques ont vraiment changé à cause du covid-19. A la douleur de la perte d'un être cher, s'ajoute désormais la frustration de ne pas assister comme il se doit à l'ultime séparation », note un chauffeur de taxi garé sur le parking du cimetière. Son véhicule a été loué pour

un enterrement. Cheveux grisonnants, Séverin Goré Bi Tra - c'est son nom - en veut terriblement au covid-19. Il est très bavard sur le sujet. « Il nous empêche tout. Même aller dans nos églises et mosquées pour prier notre créateur », se plaint-il entre autres. Effectivement, tout est limité. Les convois de monde... tout en uniforme ne sont plus de mise. Aussi bien au cimetière que dans les morgues. Le samedi 25 avril, c'était le cas à la morgue du Chu de Yopougon. Ce n'était pas la grande affluence aux différentes levées de corps. La population semble avoir compris. On n'afflue plus aux obsèques. ■ ALAKAGNI HALA

• **Le député de Gohitafla aux côtés des populations**

Le député de Gohitafla, Djé Vincent, a entrepris une campagne de sensibilisation à l'application des mesures barrières édictées par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre la pandémie de coronavirus. Ainsi selon une note d'information, du 17 au 18 avril, il a sillonné Gohitafla et des villages (Manfla, Zraluo) des sous-préfectures de Mamingui et Iriéfla en remettant aux populations et maternités un lot de produits d'hygiène (cache-nez, gants, gels hydroalcooliques) et un soutien financier pour l'achat du riz. Au-delà du don, le député a rappelé aux bénéficiaires, les mesures barrières, notamment le lavage régulier des mains à l'eau et

au savon, le port de masques de protection, le respect de la distance d'un mètre entre les personnes et à jeter les mouchoirs dans une poubelle après usage. Il dit pouvoir compter sur les uns et les autres pour leur application dans la guerre sanitaire contre le Covid-19. Car les journées qu'il a organisées visent au respect scrupuleux des consignes gouvernementales afin d'éviter la propagation du virus mortel. Parlant de la couvre-feu, Djé Vincent a prié les populations à ne pas le braver. Ces journées de sensibilisation ont été appréciées par les membres du corps préfectoral et les populations visitées. ■ C. DALLET

• **L'honorable Doh Simon fait une suggestion au gouvernement**



Le député de Bangolo sous-préfecture, Doh Simon, a sillonné depuis le samedi 18 avril 2020 une dizaine de villages de la circonscription afin de sensibiliser les populations au respect des mesures bar-

rières à la propagation du COVID-19. Face à la psychose généralisée qui prévaut, dans ce contexte où les rumeurs peuvent causer des dégâts énormes, l'honorable a appelé le gouvernement à aller vers les populations pour les mobiliser contre la pandémie. Partout où il est passé, Doh Simon a dit aux populations que cette maladie n'est pas une affaire de parti politique. Selon lui, il n'est pas encore tard pour rectifier le tir. C'est pourquoi il suggère au gouvernement d'envoyer l'ensemble des élus - donc sans distinction de partis politiques - en mission sur le terrain, à la rencontre des populations pour les informer et les sensibiliser. « Pendant que l'intérieur du pays n'est pas encore vraiment touché, c'est le moment d'anticiper », a insisté le député Doh Simon.

Son premier message aux populations, lors de son périple, a porté sur la gravité de la crise sanitaire et les mesures de prévention pour éviter la maladie. Il leur a fait comprendre que personne ne devrait rester en marge de ce combat. Dans les villages de la circonscription, un comité de lutte a ainsi été institué, placé sous la direction du chef de village qui doit mettre en application les instructions du sous-préfet. « C'est une menace grave qui peut coûter la vie à plusieurs d'entre nous et donc affaiblir le potentiel humain de notre pays », a martelé le député, indigné par l'incrédulité de certains villageois qui ne croyaient pas jusque-là à l'existence de la maladie. Le deuxième volet du message de l'honorable Doh Simon a consisté à mettre

en garde ses parents contre les rumeurs qui peuvent avoir des conséquences fâcheuses. A l'image de ce qui s'est passé à Bangolo où des jeunes ont empêché un camion de la Nouvelle pharmacie de la santé publique (Npss) de livrer des lots de médicaments à l'hôpital de la ville et ont manqué de le saccager. A l'origine, une information fautive diffusée sur les réseaux sociaux faisant état de la présence d'un vaccin contre le COVID-19 dans les lots de médicaments. Si une information tendancieuse leur parvient, a conseillé le député, les populations doivent tenir informé le chef du village qui se référera automatiquement au sous-préfet. Cela pourrait éviter des situations fâcheuses, a-t-il insisté. ■

SAINT-TRA BI



L'honorable Djé Vincent (2<sup>e</sup> à partir de la droite) a offert des produits d'hygiène aux populations. (PHOTO : DR)

**CORONAVIRUS (COVID-19) Mesures de prévention**

Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser un gel hydro-alcoolique.

Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir pour tousser ou éternuer.

Eviter tout contact avec une personne souffrant de fièvre, rhume et toux.

Bien cuire la viande et les oeufs.

POUR TOUTE INFORMATION APPELER LE **143 ou 101** OU ENVOYER PAR SMS CORONAVIRUS AU 1396

Lundi 27 avril 2020

**Fraternité-Matin Nation**

9

**• Aka Aouélé engage les gouverneurs et présidents des conseils régionaux à corser leurs actions**

Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Dr Eugène Aka Aouélé, multiplie les rencontres en vue de mobiliser toutes les énergies pour combattre le coronavirus. C'est dans cette perspective qu'il a échangé, le 20 avril, avec les gouverneurs de district et présidents des conseils régionaux. Au cours de cette réunion qui a eu lieu au siège de l'Assemblée des régions et districts de Côte d'Ivoire (Ardci) sis aux II Plateaux-Les Vallons, il a engagé ses interlocuteurs à plus d'actions sur le terrain et auprès de leurs populations pour stopper la propagation de ce virus mortel. En sa qualité de président de cette faïtère, Dr Aka Aouélé a instruit les membres de l'Ardci sur la situation sanitaire, le plan de riposte dé-



Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Dr Eugène Aka Aouélé, a entretenu les membres de l'Ardci sur le plan de riposte du gouvernement contre le Covid-19. (PHOTO : DR)

ployé par l'État et les résolutions adoptées lors de la dernière réunion du Conseil national de sécurité. Dans son argumentaire, il a fait savoir que « le plan de riposte, d'un budget de 95,8 milliards de FCfa élaboré par l'État de Côte d'Ivoire, a pour principal stratégie de dépister, d'isoler et de traiter tous les cas ».

Il a donc exhorté les populations à se faire dépister afin de permettre aux médecins de prendre en charge les cas positifs rapidement. « Les décès sont dus au fait que les gens ne respectent pas les directives. Celles-ci exigent que les cas détectés se rendent immédiatement au service des maladies infectieuses qui est dédié au traitement du Covid-19 », a-t-il conseillé. Philippe Légré, président de la région du Gbôklé, a, au nom de ses pairs de l'Ardci, remercié le ministre pour ces échanges qui leur permettront de mieux organiser la gestion de la crise sanitaire sur leurs territoires respectifs ■

KANATÉ MAMADOU



**ANNONCE AU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS  
RESULTATS DE L'EMISSION DE BONS ASSIMILABLES  
DU TRÉSOR DU TOGO DU 17 AVRIL 2020**

L'Agence UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le vendredi 17 avril 2020, à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Togo, l'émission de Bons Assimilables du Trésor à trois cent soixante-quatre (364) jours pour un montant de 20 milliards de FCFA.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Togo en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 17 avril 2020, suivant un système d'enchères à taux multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

Résultats de l'émission	
Montant global des soumissions (F CFA)	29 003 000 000
Dont ONC	ND
Montant retenu (F CFA)	22 000 000 000
Dont ONC	ND
Prix Marginal	5,2500%

Prix Moyen Pondéré	5,0465%
Rendement Moyen Pondéré (RMP)	5,32%
Nombre soumissions	35
Nombre Participants directs	15
Taux de couverture	145,02%
Taux d'absorption	75,85%

L'Agence remercie, au nom du Trésor Public du Togo, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 17 avril 2020

Le Directeur  
Adrien DIOUF

BP : 4709 Dakar RP-Sénégal – Tél. : +221 33 839 10 10  
E-mail : [agenceumoaTitres@umoaTitres.org](mailto:agenceumoaTitres@umoaTitres.org)  
[www.umoaTitres.org](http://www.umoaTitres.org)

**CORONAVIRUS (COVID-19) Mesures de prévention**

Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser un gel hydro-alcoolique.

Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir pour tousser ou éternuer.

Eviter tout contact avec une personne souffrant de fièvre, rhume et toux.

Bien cuire la viande et les œufs.

POUR TOUTE INFORMATION APPELER LE **143 ou 101** OU ENVOYER PAR SMS CORONAVIRUS AU 1366

# • Le Comité de gestion du Fonds de solidarité s'imprègne des besoins des structures cibles

Outre les transferts monétaires et l'appui matériel (vivres non-vivres et kits d'hygiène) à des couches vulnérables, le Fonds spécial de solidarité Covid 19 se donne aussi pour mission d'assister les structures sociales impactées par la crise sanitaire de la maladie à coronavirus. C'est dans ce cadre qu'une délégation du Comité de gestion, conduite par la présidente, Madeleine Yao, a visité samedi, cinq établissements d'accueil et de prise en charge sociale à Abidjan.



Les visites ont été suivies d'échanges avec les responsables des structures. (PHOTOS: DR)

« Nous sommes venus voir la population cible, avoir une idée du nombre, évaluer les besoins qui s'adaptent à leur quotidien et leur réalité et voir comment aider votre structure à mieux faire face à la situation d'urgence », a-t-elle expliqué. Avant d'ajouter

que des actions urgentes seront menées dans les tout prochains jours au bénéfice des entités cibles. Le conseiller technique du ministre de l'Economie et des Finances a relevé que le comité est multisectoriel. Il est présidé par le ministè-

re de l'Economie et des Finances. L'aspect opérationnel et le secrétariat exécutif sont tenus par le ministère de la Solidarité, de la Cohésion sociale et de la Lutte contre la pauvreté. Il est accompagné techniquement par les départements

ministériels détenteurs des bases de données. A savoir le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique pour les victimes du Covid 19, le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant et le ministère de l'Emploi et de la protection sociale. Après le complexe socio-éducatif, Madeleine Yao et son équipe, composée, entre autres, du Dr Kam Oleh, secrétaire exécutif du Comité, Blandine Chaudron, Zagba Nancy Alain Lath, Lella Konan Jules

et Viviane Kanga, se sont rendus successivement au Foyer Akwaba d'Abobo, au centre socio-éducatif et à l'Ong Cavocqua à Adjamé et à la pouponnière de Yopougon Attié. Le Fonds national spécial de solidarité et de soutien humanitaire, comme l'a indiqué le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, est de 170 milliards de FCfa. Il sera doté de 50 milliards de FCfa, dont 20 milliards par le gouvernement ivoirien ■

GERMAIN GABO

## • Assinie réceptionne les dons de Dominique Ouattara



Chantal Poaty (à droite) a représenté la Première dame, Dominique Ouattara, à cette cérémonie de remise de don.

Dominique Ouattara, présidente de la Fondation Children of Africa, a fait des dons de produits alimentaires et sanitaires, le 24 avril, aux populations d'Assinie. Selon une note d'information, ces dons s'inscrivent dans l'élan de solidarité initié dans le cadre de la lutte contre le Covid-19. C'est dans ce sens qu'elle a offert des produits alimentaires et sanitaires d'une valeur de 210 millions de FCfa, le 19 avril dernier, aux populations de six localités faisant partie du Grand-Abidjan. A savoir : Azaguié, Jacqueville, Dabou, Bonoua, Grand-Bassam et Assinie. Chantal Poaty, conseillère au cabinet de la Première dame qui la représentait lors de cette cérémonie qui a réuni une vingtaine de familles

démunies dans l'enceinte de l'école primaire Assinie 1, a donné les raisons de ce don. Elle a expliqué que ce geste vise à soutenir les populations durant ces moments de difficulté liées à la crise sanitaire qui secoue le monde en général et la Côte d'Ivoire en particulier. L'émissaire de la Première dame a appelé les populations à s'approprier les mesures barrières édictées par le gouvernement pour briser la chaîne de transmission de la pandémie. Pour leur part, Etien Niamkey, 4e adjoint au maire et Dr Anné Athanase, médecin-chef, ont exprimé leur gratitude à la donatrice et demandé l'implication de chacun pour freiner la propagation de la maladie ■

C. DALLET

## • Le Fonds de soutien déjà approvisionné de 40 milliards de F Cfa

Les Pme ivoiriennes très impactées par le Covid-19 vont bientôt retrouver le sourire. Le Fonds de soutien mis en place par le gouvernement, a commencé à être abondé. Le ministre de la Promotion des Pme, Félix Anoblé, parle de 40 milliards de F Cfa déjà mobilisés et dans les comptes du fonds. Et les ressources sont disponibles. Il a fait cette annonce à tout le moins soulageante, le 24 avril, à l'Agence Côte d'Ivoire Pme, la structure d'exécution du fonds de soutien sise à la Riviera-Attoban, qu'il visitait, histoire de s'assurer que tout est bien mis en place pour cette délicate mission d'appui aux Pme. « Le dispositif d'enregistrement est prêt. Les Pme peuvent dorénavant se faire enregistrer pour que notre équipe vérifie en temps opportun leur éligibilité et la complétude de leurs dossiers avant l'octroi des fonds », a informé le ministre Anoblé.



Le ministre Félix Anoblé (à droite) a été guidé dans sa visite par les plus hauts responsables de l'Agence CI Pme.

d'entre elles sont sinistrées, surtout les agences de voyages, les hôtels et les restaurations. « Depuis le déclenchement de la crise sanitaire dans le pays, à l'instar des autres secteurs de production, les Pme ivoiriennes ont vu leurs activités baisser drastiquement quand elles ne se sont pas carrément arrêtées. Il n'existe pas une seule qui n'ait été touchée, mais ce sont 60% d'entre elles qui sont sinistrées. C'est pour cela que le gouvernement a initié le plan de riposte accordant une place importante au secteur des Pme et qui permettra aux Pme de continuer d'exis-

ter même après la pandémie », a-t-il expliqué.

Il faut exister formellement Aussi, a précisé Félix Anoblé, ce sont déjà plus de 5000 Pme qui se sont inscrites sur la plateforme digitale de l'Agence CI Pme pour espérer bénéficier du fonds. Les critères d'éligibilité sont en cours de validation. Mais en attendant des clarifications sur le mode opératoire, on peut noter d'ores et déjà deux grands points : « il faut exister formellement pour être éligible. Les enveloppes sont définies par catégorie allant de un à cinq millions de F Cfa », a-t-il précisé. Et

d'ajouter en guise d'exhortation : « c'est l'occasion pour nous d'inviter solennellement les acteurs du secteur informel à se faire enregistrer afin de bénéficier des avantages prévus par le statut de l'entrepreneur et qui viennent d'être renforcés à travers les mesures prises dans le cadre du plan de riposte contre le Covid-19 ». Dans sa volonté bien manifeste d'aider les Pme à sauver leurs activités et par ricochet les millions d'emplois qu'elles créent, le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, a annoncé en mars un plan de soutien aux entreprises. Dans la foulée, deux fonds ont été mis en place, à savoir un fonds de soutien aux grandes entreprises doté d'un montant de 100 milliards de F Cfa et un fonds de soutien aux Pme doté, lui, d'un montant de 150 milliards de F Cfa. Aussi, l'Etat a-t-il entamé le règlement des factures de ses fournisseurs dont les dettes sont inférieures ou égales à 100 millions de F Cfa, pour une enveloppe totale de 31 milliards de F Cfa ■

FAUSTIN EHOUMAN

**60% des Pme ivoiriennes sinistrées**  
A l'en croire, 100% des Pme ivoiriennes sont impactées par la pandémie. Et 60%

**CORONAVIRUS (COVID-19) Mesures de prévention**

Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser un gel hydro-alcoolique.

Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir pour tousser ou éternuer.

Eviter tout contact avec une personne souffrant de fièvre, rhume et toux.

Bien cuire la viande et les œufs.

POUR TOUTE INFORMATION APPELER LE 143 ou 101 OU ENVOYER PAR SMS CORONAVIRUS AU 1365

Samedi 25 - Dimanche 26 avril 2020

Eratemité **Matin** **N**ation

3

# • La Cgeci offre un milliard de F Cfa au gouvernement

La Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire a fait, hier, une importante contribution financière pour soutenir le plan de riposte national contre la pandémie du coronavirus.

Un chèque gros comme ça ! A la droite du chiffre 1, une succession de zéros, neuf au total, ce qui donne un milliard de FCfa. C'est le montant de la contribution financière apportée par la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (Cgeci), faîtière patronale de référence, pour soutenir les efforts du gouvernement dans la lutte contre la pandémie de coronavirus qui frappe la planète entière et la Côte d'Ivoire en particulier, depuis la mi-mars. C'est le président de la Cgeci, Jean-Marie Ackah, qui a remis officiellement l'imposant chèque hier, au 20ème étage de l'immeuble Sciam au Plateau, au ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, le Dr Eugène Aka Aouélé. Une cérémonie qui s'est déroulée en présence du ministre de l'Economie et des Finances, Adama Coulibaly et de son collègue de l'Industrie et du Commerce, Souleymane Diarrassouba. M. Ackah a, d'emblée, situé le cadre de la cérémonie : « Notre pays est frappé depuis le 12 mars par la pandémie du Covid-19. Cette maladie hautement contagieuse et mortelle met en danger nos populations et nécessite des moyens énormes pour l'enrayer et l'éradiquer si possible,



Le remise du chèque s'est faite en présence du ministre de l'Economie et des finances, Adama Coulibaly (à gauche).

tout en sauvant le maximum de vies. Le gouvernement a élaboré un plan de riposte national de 95,88 milliards FCfa et le Président de la République a appelé à la solidarité nationale face à cette crise inédite. La Cgeci qui représente l'ensemble du secteur privé formel est composée d'entreprises citoyennes qui ne pouvaient rester indifférentes à cet appel. C'est la raison pour laquelle la Confédération, tout en se félicitant des initiatives déjà

prises par certaines entreprises et groupements professionnels membres qui se sont manifestés de façon individuelle, et en exhortant toutes les autres à suivre cette dynamique de solidarité, ne pouvait que s'impliquer fortement dans le soutien à la lutte contre le Covid-19 qui est d'abord sanitaire ». Le don est destiné à apporter un appui aux différentes structures engagées dans la lutte contre le Covid-19. Le président Ackah a suggéré

qu'il soit réparti comme suit : 600 millions pour l'achat de 20 ambulances pour le SAMU ; 185 millions pour l'achat de 6 ensembles respirateurs (moniteur, pousse goutte électrique, lit, respirateur) destinés au SMIT (Service des maladies infectieuses et tropicales du Chu de Treichville) ; 215 millions pour l'achat de 14 800 kits de dépistage destinés à l'Institut Pasteur pour tester les populations. C'est un ministre de la Santé visiblement heureux qui a ré-

pondu immédiatement à l'acte fort posé par le patronat ivoirien. « C'est un réel reconfort que je ressens en étant associé à cette remise de don de la supra-faîtière des entreprises de notre pays qui, à l'instar de ses filiales nationales, prend l'heureuse initiative d'apporter ce jour, sa précieuse contribution à l'effort national de lutte contre la pandémie à coronavirus. La rencontre initiée ce jour par la Cgeci constitue une réponse tangible à l'appel lancé par le Président de la République, Alassane Ouattara, pour sauver des vies et préserver notre Côte d'Ivoire. En inscrivant votre institution dans cette perspective, vous renforcez davantage les capacités de notre pays à atteindre au plus vite son pic épidémiologique afin d'amorcer la décroissance des effets néfastes liés à cette maladie », a ainsi souligné M. Aka Aouélé.

Le principal récipiendaire du don du patronat a salué la contribution financière de la Cgeci ainsi que son implication multiforme dans la lutte contre le Covid-19, en dépit de la situation difficile que traversent nombre d'entreprises impactées : « Nous sommes bien conscients des problèmes que rencontrent les entreprises installées sur notre territoire du fait de cette pandémie. La majorité d'entre elles fonctionnent au ralenti, si elles ne sont pas obligées de fermer lorsqu'elles ne peuvent pas tenir le coup. Cependant, en dépit de la délicatesse de la période que nous traversons, nous notons votre totale

implication dans la lutte que le gouvernement a engagée ». Le ministre Aka Aouélé a tenu à rassurer le donateur quant à l'utilisation du chèque : « Il convient de vous rassurer, Monsieur le président, vous et vos associés, de la bonne utilisation qui sera faite de ces dons pour lesquels un rapport détaillé vous sera adressé pour continuer de mériter votre confiance ».

Le ministre de l'Economie et des Finances, Adama Coulibaly a mis en relief, au-delà du montant significatif du chèque, le signal important donné par le secteur privé. « En effet, dira-t-il, avec cette contribution le secteur privé montre que c'est dans la mobilisation de tous et la mutualisation des efforts que nous parviendrons à maintenir la résilience de notre économie. C'est pourquoi, je voudrais, au nom du Premier ministre, remercier la Cgeci et l'ensemble des entreprises qui ont permis de poser l'acte de ce jour. »

M. Coulibaly a tenu également à rassurer que « ce don qui vient renforcer les moyens de lutte contre la pandémie sera utilisé conformément à vos souhaits pour et dans le respect des règles de transparence ». Ces mêmes règles, a-t-il poursuivi, s'appliqueront dans la gestion des fonds que le gouvernement a mis en place en soutien au secteur privé. Je rappelle que les représentants du secteur privé siègent au sein des organes de décision de ces fonds » ■

VALENTIN MBOUGUENG

## Adama Coulibaly salue le soutien national et international

Le ministre de l'Economie et des Finances a tenu à souligner le soutien national et international au plan de riposte sanitaire de la Côte d'Ivoire chiffré à 95,88 milliards de FCfa et au Plan de soutien économique, social et humanitaire d'un montant de 1700,99 milliards mis en place par le gouvernement et visant, d'une part, à soutenir l'outil de production et à maintenir les emplois en vue d'assurer une reprise rapide de l'activité économique. Et d'autre part, à apporter un soutien humanitaire aux populations touchées.

Pour financer les deux plans de riposte face au Covid-19, l'Etat a sollicité, en plus de ses ressources propres, des contributions de ses partenaires tech-



La Côte d'Ivoire a reçu l'appui du Fmi et des autres partenaires comme la Bad.

niques et financiers qui, dans leur ensemble, se mobilisent fortement, a révélé M. Coulibaly. « Dans ce cadre, un concours de 535 milliards de FCfa a été reçu du Fonds monétaire international et des ressources d'autres partenaires comme la Banque africaine de développement, la Banque mondiale et l'Union européenne sont également attendues.

Cette dynamique de participation à la lutte contre le Covid-19 est également effective chez les structures nationales qui manifestent leur solidarité en faisant des contributions sous différentes formes », a ajouté le ministre, situant la cérémonie de remise de don de la Cgeci dans ce cadre ■

V. BOUGUENG

### Point du 24 avril en Côte d'Ivoire

**73 nouveaux cas d'infection à Covid-19 ont été enregistrés, hier sur 584 prélèvements, portant à 1077 le nombre total de cas confirmés, 60 nouveaux guéris et 0 décès.**

**Au total, nous enregistrons à ce jour 1077 cas confirmés, 419 guéris et 14 décès.**

**CORONAVIRUS (COVID-19) Mesures de prévention**

Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser un gel hydro-alcoolique.

Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir pour tousser ou éternuer.

Éviter tout contact avec une personne souffrant de fièvre, rhume et toux.

Bien cuire la viande et les œufs.

POUR TOUTE INFORMATION APPELÉ LE 143 ou 101 OU ENVOYER PAR SMS CORONAVIRUS AU 1386

4

Eternité-Matin Nation

Samedi 25 -Dimanche 26 avril 2020

# L'industrie textile ivoirienne sollicitée pour la production de masques

L'industrie textile ivoirienne a été sollicitée pour la production de masques dans le cadre de la riposte contre la pandémie, a révélé le ministre de l'Artisanat Sidiki Konaté, au cours de la traditionnelle conférence de presse quotidienne du gouvernement. Elle a eu lieu à la mairie de Cocody, le jeudi 23 avril. Il a indiqué qu'il est vrai que le gouvernement a commandé des masques à l'étranger, mais il n'en demeure pas moins qu'une bonne partie peut être produite sur place, par des industries et des couturiers ivoiriens.



Sidiki Konaté, ministre de l'Artisanat lors du point de presse du Covid-19 à l'Hôtel communal de Cocody.(PH: DADIE VERONIQUE)

De ce fait, le ministre de l'Artisanat a invité les couturiers à s'organiser au mieux, en coopératives ou en associations. «Le ministère de l'Artisanat, en rapport avec la Chambre des métiers et les associations des couturiers, a lancé un vaste programme qui vise à faire en sorte que dans toutes les villes, les artisans, du secteur du textile puissent s'unir, pour ceux qui voudraient produire des masques », a-t-il dit. Et de poursuivre : « Nous demandons à tous les couturiers qui ont des projets dans ce sens de se mettre en association et de se rapprocher de notre ministère et de la Chambre des métiers pour que les différents

services puissent les aider à obtenir des agréments dans le domaine de la production de masques. Ils devront, par la suite, se rapprocher de la société de normalisation qu'est Codinorm ». Au dire du ministre Sidiki Konaté, cette structure est chargée de donner son approbation aux associations qui s'engageront à produire des masques aux standards internationaux.

Pris en compte par les fonds Une fois aux normes internationales, ces produits seront

proposés à l'État de Côte d'Ivoire qui devra les approuver. Et, au besoin, passer des commandes. Il a donc appelé l'ensemble des couturiers ivoiriens, qu'ils soient à Abidjan ou à l'intérieur du pays, à saisir cette perche pour jouer leur partition dans ce vaste chantier de production de cache-nez. Le ministre de l'Artisanat s'est aussi appuyé sur l'impact de la maladie à coronavirus sur le secteur de l'artisanat en Côte d'Ivoire. « Ce domaine est l'un des plus éprouvés. Le

secteur de l'artisanat est carrément à l'arrêt », a-t-il déploré, en citant la fermeture des salons de beauté, des ateliers de couturiers ainsi que le secteur annexe des petits restaurants. Toutefois, le premier responsable des artisans en Côte d'Ivoire a souligné qu'une vaste campagne a été entreprise en direction des membres de ce secteur d'activité, avec le concours de la Chambre des métiers et les différentes associations des artisans dans plusieurs communes d'Abidjan. « Comme tous les Ivoiriens, les artisans ont joué un rôle de premier plan. Ils s'adaptent, respectent les mesures de protection et continuent la sensibilisation », a-t-il fait savoir.

Par ailleurs, le ministre a évoqué le processus de prise en compte des artisans par les différents fonds créés pour la circonstance. « Le secteur de l'artisanat a été bien pris en compte », s'est-il satisfait, indiquant aux artisans que le « gouvernement ne les pas oubliés ». A ce titre, il a déclaré que son ministère a remis à son homologue en charge de la Solidarité, la liste des artisans affectés par le Covid-19. Et qui, par conséquent, devraient bénéficier d'une assistance.

**Dispositions pratiques opérationnelles**  
Concernant le fonds dédié au Pme, Sidiki Konaté a assu-

ré que son ministère travaille d'arrache-pied pour qu'aucune entreprise dans le secteur artisanal ne soit laissée-pour-compte. En prélude à sa mise en place, « nous avons déjà commencé à travailler avec la Chambre des métiers, en rapport avec les organisations professionnelles et les maires des communes, étant entendu que celles-ci perçoivent des taxes de certaines entreprises », a-t-il poursuivi. Pour lui, les maires connaissent la cartographie des entreprises installées dans leurs communes. « Ils connaissent bien celles qui sont affectées par la crise sanitaire. Il s'agit de faire en sorte que les entreprises touchées soient bien ciblées et que les fonds qui leur sont destinés leur parviennent. Au ministère, nous avons l'architecture nécessaire pour y arriver », a-t-il rassuré.

Sidiki Konaté a évoqué les « dispositions pratiques opérationnelles » pour assurer aux artisans qu'ils pourront bénéficier des différents fonds en fonction des difficultés liées aux secteurs d'activité et aux entreprises.

A ce titre « le ministère, la Chambre des métiers et les différentes organisations professionnelles, dans les villes, départements et régions restent leurs interlocuteurs », a-t-il ajouté.

Sidiki Konaté a précisé qu'il s'agit, pour ces différentes

structures, de faire remonter les informations qui permettront de constituer des dossiers que « nous allons défendre ». Car, a-t-il soutenu, « le ministère de l'Artisanat est présent dans tous les comités de gestion de ces fonds ».

Au cours de la rencontre, étaient également présents le ministre de la Communication et des Médias, Sidi Touré, porte-parole du gouvernement; le Dr Bénédicte Kouassi, au nom du ministère de la Santé; le maire de Cocody, Jean-Marc Yacé et le porte-parole de la police nationale, Charlemagne Bleu.

Le ministre Sidi a confirmé le démarrage effectif de l'opération de distribution de fonds aux familles vulnérables, dans le cadre du Fonds national de solidarité Covid-19. La représentante du ministre Aka Aouélé a exhorté la population au respect des mesures barrières.

Quant au maire Jean-Marc Yacé, il a salué l'initiative du gouvernement d'animer une conférence de presse quotidienne dans les communes. Le commissaire Bleu Charlemagne de la police nationale a fait le point sur la situation par rapport au couvre-feu. Tous ont invité les populations au respect des mesures barrières édictées par le gouvernement pour lutter contre le coronavirus. ■

MARCEL APPENA

## La Chambre de commerce et d'industrie de France apporte un appui de plus de 68 millions de FCfa



Le ministre Aka Aouélé a, au nom du gouvernement, remercié les entreprises françaises pour cet important don.

La Chambre de commerce et d'industrie de France en Côte d'Ivoire (Ccfci) a fait un important don d'une valeur de 68 912 000 FCfa, le 23 avril, au ministère de la Santé et de l'Hygiène publique pour appuyer la lutte contre la maladie à coronavirus. Ce don constitué entre autres d'une ambulance médicalisée, d'un véhicule break, de 209 matériels, de 2000 masques, de 25 visières, de 5000 gants, de 3600 flacons de gel hydro-alcoolique de 350 ml, a été

réceptionné par le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Dr Aka Aouélé. La cérémonie a eu lieu, sur l'esplanade de la Tour C au Plateau, en présence de l'ambassadeur de France en Côte d'Ivoire, Gilles Huberson. Pour l'émissaire du gouvernement, cette action est l'illustration parfaite des relations de fraternité entre les deux pays. Dr Aka Aouélé a, au nom du Président de la République, Alassane Ouattara, et de celui du Premier ministre, Amadou Gon Couli-

baly, traduit toute la gratitude de la Côte d'Ivoire aux entreprises françaises. « Ce sont de gros sacrifices que vous faites car vous-même vous souffrez économiquement et socialement. Vos entreprises sont confrontées à des difficultés du fait du Covid-19. Malgré cela, vous menez des actions pour lutter contre cette maladie afin de continuer vos activités. Nous vous disons merci au nom du Président de la République », a indiqué le ministre. Il a promis d'utiliser ce don en toute transparence. Auparavant, le président de la Ccfci, Jean-Louis Legras, a fait savoir que cette initiative participe à l'élan de solidarité lancé par les autorités ivoiriennes aux entreprises et aux personnes de bonnes volontés. Jean-Louis Legras est convaincu que ce don pourra faire face dans les meilleures conditions, à la demande sans cesse croissante de renforcement en matériels et équipements dans le cadre de la lutte contre le Covid-19. ■

ÉMELINE P. AMANGOUA

## La Fédération pour la paix universelle prône la coopération

Unité, coopération, dialogue et compassion. Voilà les valeurs que prône la Fédération pour la paix universelle (Fpu) pour venir à bout de la pandémie mondiale du coronavirus. Alors qu'un tiers de l'humanité vit confiné, l'Upu (appellation anglaise de Fpu) estime qu'il ne faut pas relâcher les valeurs de la solidarité universelle. « Nous sommes membres d'une seule famille humaine universelle. N'utilisons pas la crise pour souligner ou approfondir les divisions qui peuvent nous affiger, en tant que membres de communautés nationales, politiques, religieuses, ethniques ou culturelles particulières », dit la déclaration de l'Upu. Elle a été lue hier, à Abidjan, par le président de la section nationale, Aka Sayé Lazare. « Nous pouvons surmonter cette crise grâce à la coopération, la compassion et une communication ouverte. Cherchons à empêcher la polarisation politique



Le président national de la Fédération pour la paix universelle, Aka Sayé Lazare.

ou religieuse. Travaillons ensemble vers une plus grande unité de coopération à travers toutes les frontières », a indiqué Aka Sayé Lazare qui a toutefois conseillé d'observer toutes les mesures de distanciation sociale en vigueur. Pour autant, l'Upu estime que la dynamique de la lutte

contre le virus contribue à accentuer les tensions dans un monde qui était déjà polarisé avant l'apparition de la pandémie. Aussi exhorte-elle au « dialogue » et au « respect mutuel » pour garder l'humanité « en un seul morceau ». « Les gens souffrent, les membres de nos propres familles, nos voisins, nos concitoyens, les membres de nos communautés religieuses et nos frères et sœurs à travers la planète. Rendons hommage aux conseils de nos différentes religions. Nous pouvons et devons tous faire des efforts pour aider ceux qui en ont besoin, notamment les professionnels de la santé et les millions de personnes qui souffrent financièrement du ralentissement de l'économie mondiale », estime l'Upu par la voix de son président national. A la couronne infernale que symbolise le coronavirus, l'alliance propose une couronne de lumière, malgré l'obscurité. ■

BENOIT HILI

Samedi 25 - Dimanche 26 avril 2020

# ● Communiqué final du sommet extraordinaire de la Cedeao du 23 avril par visioconférence

1. Dans le but de coordonner et de renforcer les efforts engagés en Afrique de l'Ouest pour la lutte contre la maladie à Coronavirus 2019, également connue sous l'appellation COVID-19, les Chefs d'État et de Gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), sous la présidence de S.E.M. Issoufou MAHAMADOU, Président de la République du Niger et président en exercice de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO, ont tenu un Sommet Extraordinaire le 23 avril 2020, par visioconférence, pour examiner l'évolution de la situation et l'impact de la maladie à Coronavirus.

2. Ont participé à ce Sommet, les Chefs d'État et de Gouvernement suivants : S.E. Patrice Guillaume Athanase Talon, Président de la République du Bénin ; S.E. Roch Marc Christian Kaboré, Président du Faso ; S.E. Jorge Carlos Fonseca, Président du Cabo Verde ; S.E. Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire ; S.E. Adama Barrow, Président de la République de Gambie ; S.E. Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, Président de la République du Ghana ; S.E. Alpha Condé, Président de la République de Guinée ; S.E. Umaro Sissoco Embaló, Président de la République de Guinée-Bissau ; S.E. George Manneh Weah, Président de la République de Libéria ; S.E. Ibrahim Boubacar Keita, Président de la République du Mali ; S.E. Issoufou Mahamadou, Président de la République du Niger ; S.E. Muhammadu Buhari, Président de la République fédérale du Nigeria ; S.E. Macky Sall, Président de la République du Sénégal ; S.E. Julius Maada Bio, Président de la République de Sierra Leone ; S.E. Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République Togolaise.

3. Le Président de la Commission de la CEDEAO, S.E. Jean Claude Kassi Brou, a également assisté au Sommet Extraordinaire. Ont également participé, en qualité d'observateurs, le Président de la Commission de l'Union africaine, S.E. Moussa Faki Mahamat, ainsi que le Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, S.E.

Dr. Mohamed Ibn Chambas. 4. Les Chefs d'État et de Gouvernement ont félicité le Président en exercice de la CEDEAO et le Président de la Commission pour l'organisation de ce Sommet Extraordinaire. Ils ont pris acte du mémorandum présenté par le Président de la Commission de la CEDEAO sur le COVID-19, ainsi que de son exposé sur l'évolution de la situation et l'impact économique, financier et social de la pandémie du COVID-19 sur la région de la CEDEAO. Ils ont exprimé leur vive préoccupation quant à la propagation du COVID-19 dans la Région, relevant qu'au 22 avril 2020, il avait été enregistré au total 6 083 cas, parmi lesquels 4 232 cas actifs, 1 793 guérisons et 158 décès. A cet égard, la Conférence adresse ses vœux de prompt rétablissement aux malades. Elle tient, en particulier, à présenter ses condoléances aux populations et aux gouvernements de l'ensemble des États membres pour la disparition de ces citoyens en raison de la pandémie, en leur réitérant toute sa solidarité durant cette terrible épreuve.

5. Le Sommet s'est également préoccupé des répercussions négatives du COVID-19 pour l'ensemble des États membres de la CEDEAO, sur les plans social, économique, financier et humain, soulignant la grave menace que représente cette pandémie pour le processus d'intégration régionale, ainsi que le programme régional de paix et sécurité.

6. La Conférence a pris note des projections qui indiquent que le taux de croissance économique, initialement prévue à 3,3%, subirait une baisse pour se situer à 2% si la pandémie prenait fin en juin 2020 et à -2,1% en supposant que la Région n'avait pas pris les mesures adéquates pour freiner la propagation du virus et que la pandémie persistait au-delà du second semestre de 2020 comme projetée par le FMI.

7. La Conférence a pris note de la réduction globale des ressources financières occasionnée par cette pandémie à l'échelle de la région.

8. Le Sommet a décidé que la poursuite des efforts axés sur l'endigement, la prévention et la lutte contre la maladie à COVID-19 demeure une priorité absolue. A cet égard, les Chefs d'État et de Gouvernement ont réaffirmé leur détermination et leur volonté de tout mettre en œuvre afin de protéger les citoyens et les résidents de la Communauté

et de conjuguer leurs efforts pour trouver une solution durable à cette crise sanitaire. Le sommet a félicité les États membres pour leurs efforts individuels visant à contenir la propagation de la pandémie sur leurs territoires, et pour les mesures palliatives qu'ils ont mises en place pour atténuer les effets négatifs de la pandémie sur la population.

9. Les Chefs d'État et de Gouvernement ont salué les initiatives prises par l'Organisation ouest-africaine de la santé (OOAS), ainsi que les actions fort louables qu'elle a engagées, en coordination avec la Commission de la CEDEAO pour lutter contre la pandémie.

10. La Conférence adresse ses remerciements à l'ensemble des partenaires, en particulier l'Union Africaine, la Banque Africaine de Développement, les Nations Unies, le Fonds Monétaire International, la Banque Mondiale, l'Union Européenne, le G20, pour les initiatives importantes qui ont été engagées et mises en place pour soutenir le continent africain dans la lutte contre la pandémie.

11. La Conférence a notamment salué l'unité et la solidarité aux niveaux régional et continental, en particulier les efforts coordonnés de l'Union africaine dans le cadre de la Stratégie continentale commune pour l'Afrique face à la pandémie de COVID-19.

12. Le Sommet a adressé ses félicitations et remerciements à l'ensemble des populations de la Région pour les efforts consentis et pour le respect des mesures et des gestes barrières visant à freiner la propagation du virus. Elle a salué l'importante contribution des citoyens, en particulier le secteur privé, à la lutte contre la maladie à COVID-19.

13. Les Chefs d'État et de Gouvernement ont réaffirmé leur ferme engagement à poursuivre leurs efforts conjoints et coordonnés dans la lutte résolue contre la maladie à COVID-19 et à prendre les mesures appropriées pour en contenir les impacts et relancer les économies.

14. A l'issue de leurs échanges, ils ont donc décidé de ce qui suit :

A. S'agissant de la lutte contre la maladie à COVID-19 :

i. inviter les États membres de la CEDEAO à apporter leur contribution au Fonds de solidarité de l'Union africaine et à renforcer la coopération entre African CDC et l'OOAS en vue de rendre plus effi-

caces les appuis aux États membres de la CEDEAO ;

II. renforcer la coopération entre les États membres en matière de recherche, de formation et d'échanges d'expériences dans le domaine sanitaire de manière générale, et particulièrement pour la lutte contre le COVID-19 de manière particulière ;

III. évaluer minutieusement la situation, en procédant au cas par cas, avant de décider de lever les mesures mises en place pour protéger la population ;

IV. fournir quotidiennement à l'OOAS des informations épidémiologiques opportunes afin de renforcer la coordination et la collaboration régionales pendant la pandémie ;

V. sensibiliser la population aux dangers du COVID-19 et à la nécessité d'un changement de comportement afin de contenir la propagation de la maladie et rompre la chaîne de transmission de la maladie ;

VI. accroître les tests de dépistage et assurer la prise en charge des personnes suspectées d'avoir contracté le virus ;

VII. aménager des corridors de transport humanitaire pour le personnel médical et les autres agents impliqués dans la lutte contre la pandémie, afin de faciliter l'acheminement du personnel, de l'équipement et du matériel nécessaires ;

viii. veiller à allouer au moins 15% de leur budget annuel au renforcement de leurs systèmes de soins de santé, conformément à la recommandation faite par la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO, lors de son sommet extraordinaire tenu le 06 novembre 2014 à Accra, en République du Ghana, à travers la Directive A/DIR. 01/11/14

relative à la maladie à virus Ebola (EVD) dans la région ;

IX. encourager les États membres à mutualiser, dans la mesure du possible, leurs achats de matériels et médicaments de lutte contre le COVID-19 ;

X. Poursuivre la mise en place des mesures humanitaires et palliatives destinées à fournir une aide aux populations, notamment par la distribution de denrées alimentaires et l'octroi d'une aide financière aux populations les plus démunies dans le strict respect des mesures sanitaires requises.

B. En ce qui concerne la stabilisation et la relance économique :

I. élaborer, par l'ensemble des États membres, un plan

de riposte prenant en compte la lutte contre la propagation de la pandémie et un plan de relance économique post-pandémie ;

II. émettre des Bons et Obligations de long terme du Trésor pour financer les besoins critiques en investissement pour soutenir le secteur privé et relancer les économies ;

iii. mettre en place des appuis importants pour soutenir les secteurs sociaux (outils pour enseignement à distance, renforcement des systèmes et infrastructure de santé, facilitation de l'accès à internet, ...) et les couches sociales les plus défavorisées (filets sociaux) ;

IV. déployer au niveau des Banques Centrales des outils, moyens et liquidité importante permettant de soutenir :

le secteur financier, notamment les banques et établissements financiers, pour qu'il appuie le secteur privé, en particulier les Petites et Moyennes Entreprises (PME) ;

les institutions de microfinance pour qu'elles appuient le secteur informel ;

V. lancer un appel à la Communauté internationale pour la mobilisation de ressources additionnelles au profit de la Région pour faire face aux défis économiques et sociaux auxquels sont confrontés les États ;

VI. soutenir l'initiative de l'Union africaine de négociation avec les partenaires pour une annulation de la dette publique et une restructuration de la dette privée des pays Africains ;

VII. mettre en œuvre des actions urgentes pour soutenir la production locale des produits de consommation, notamment les produits agricoles, et réduire ainsi la facture d'importation de ces biens ;

VIII. mettre en place un Programme de soutien au secteur de la fabrication des produits pharmaceutiques et des équipements de protection sanitaire dont la production locale couvre à peine 20% des besoins de consommation actuels de la Région ;

IX. éviter d'imposer des restrictions aux importations en provenance des autres pays de la CEDEAO, notamment en ce qui concerne les biens de première nécessité (médicaments, produits alimentaires, etc.) ;

X. convoquer une réunion du Conseil de Convergence afin d'examiner l'impact de la pandémie à COVID-19 et ses implications sur les performances en matière de convergence macroéco-

nomique en 2020 et pour les années à venir ;

15. La Conférence a également invité les partenaires concernés à redoubler les efforts de production de vaccins et de thérapies adéquates contre le virus, ainsi qu'à soutenir la région dans le développement de ses capacités de recherche. En outre, la Conférence les a appelés à assurer la fourniture de vaccins à des prix subventionnés aux pays touchés, notamment les États membres de la CEDEAO.

16. Afin d'assurer une coordination de haut niveau de tous les efforts régionaux visant à contenir la pandémie, le Sommet a nommé S.E. Muhammadu Buhari, Président de la République fédérale du Nigeria comme Champion en vue de coordonner la riposte contre la maladie à COVID-19 et le processus d'éradication.

En outre, les Chefs d'État et de gouvernement ont mis en place des comités ministériels de coordination de la santé, des finances et des transports afin de coordonner les efforts régionaux de lutte contre la pandémie, sous la supervision du Champion.

17. La Conférence s'est engagée à rester saisie de l'évolution de la pandémie en Afrique de l'Ouest et a chargé le Président de la Commission de veiller à la mise en œuvre des décisions prises. Dans la même optique, elle a assigné au Président de la Commission et au Directeur Général de l'OOAS la responsabilité d'actualiser et de mettre en œuvre le Plan d'action régional chiffré de riposte au COVID-19.

18. Par ailleurs, le Sommet a pris acte du dénouement de la crise post-électorale en Guinée-Bissau et félicité S.E. Umaro Sissoco Embaló pour son élection en qualité de Président de la République et lui adresse ses vœux de succès.

19. En outre, il a évoqué l'enlèvement de l'Honorable Député Soumaila Cissé du Mali et réaffirmé sa solidarité et son soutien aux efforts des Autorités maliennes pour sa libération.

20. Les Chefs d'État et de Gouvernement ont exprimé leur profonde gratitude à S.E. Issoufou MAHAMADOU, Président de la République du Niger et Président en exercice de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO, pour avoir convoqué cet important Sommet Extraordinaire ■

LA CONFÉRENCE

Parfait kouassi (président de la Brvm) :

“Les décisions du gouvernement sont vigoureuses et elles nous satisfont”

Ex-président de l'Inter-Ordre des pharmaciens d'Afrique, Parfait Kouassi est actuellement le président de la Bourse régionale des valeurs mobilières (Brvm). Il jette un regard scientifique et économique sur la pandémie du Covid-19. Pour lui, plus rien ne sera comme avant.

*Vous êtes pharmacien, vous étiez encore il n'y a pas très longtemps président de l'Ordre des pharmaciens de Côte d'Ivoire et président de l'Inter-Ordre des pharmaciens d'Afrique. Aujourd'hui, chef d'entreprise et homme d'affaires, vous êtes actuellement président de la Brvm et du Dcbr et 1er vice-président de la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire. Qu'est-ce qui, selon vous, rend le Covid-19 aussi redoutable sur toute la planète ?*

A mon sens, trois caractéristiques rendent le Covid-19 particulièrement difficile à combattre. Première caractéristique, ce virus est nouveau. Certes, on connaît depuis les années 30 l'existence des coronavirus. Certes, on savait que certains virus de cette famille des coronavirus, notamment les SARS-COV, étaient responsables de maladies chez l'homme, comme le SRAS ou le MERS. Mais le coronavirus actuel, lui, est apparu brutalement, surprenant le monde et la communauté scientifique qui, ne disposant pas de toutes les connaissances sur sa physiopathologie et de moyens pour le contraindre, s'est mis à l'attonner, ce qui était plutôt logique. Mais comme grâce au développement des médias et des réseaux sociaux, tout cela se passe sous les regards du monde entier non scientifique, une grande psychose s'est rapidement installée.

*Quelle est la deuxième caractéristique ?*

C'est la rapidité de la propagation. Du fait d'une longue période d'incubation au cours de laquelle le patient est à 85% asymptomatique, le Covid-19 s'avère sournois et donc se propage très vite sans qu'on s'en rende véritablement compte.

*D'où les gestes de distanciation sociale imposés par les gouvernements...*

C'est justement la troisième caractéristique. Ce virus perturbe directement ou indirectement tous les fondements de notre modèle contemporain de vie. En imposant la distanciation physique entre les hommes et le confinement, il arrête la machine de production, réduit la consommation, supprime les loisirs et les déplacements, ce qui casse les liens sociaux, et pousse les hommes à l'isolement.

Dans l'histoire de l'humanité, je ne connais pas beaucoup



de chocs qui aient impacté ainsi, dans le même temps, l'ensemble de ces segments de notre mode de production, de consommation et de vie.

*Comment en est-on arrivé à un tel désastre quand on connaît le niveau de déve-*

lopement de la technologie et surtout de la médecine ? C'est une question fondamentale. Le développement technologique et médical dont vous parlez est-il la cause ou la conséquence ? Je m'interroge. Cela doit nous amener à admettre définitivement

que la nature aura toujours le dessus sur nous, simples humains. C'est une occasion pour les Hommes et surtout pour la communauté scientifique de savoir raison garder et de ne pas se permettre toutes les libertés dans la manipulation ou la transfor-

Le virus, dit-on est passé des animaux sauvages à l'homme ? Cela nous ramène à la question de l'environnement. Aujourd'hui, beaucoup d'animaux dont les habitats naturels et les ressources alimentaires sont détruits

grande interconnexion du monde grâce aux transports aériens. Cette fois-ci, le point de départ n'était pas un petit hameau perdu au milieu de la forêt africaine mais une mégapole hyper connectée au reste du monde, Wuhan, capitale de la province du Hubei, qui compte plus de onze millions d'habitants.

*Comment expliquez-vous l'attaque contre le dépistage de Yopougon BAE et la prise à partie du convoi de la Npsp (Nouvelle pharmacie de la santé publique) à Bangolo ?*

Ces actes viennent de la psychose générale qui prévaut. Ces populations se sont imaginées que ce qui était fait allait leur porter préjudice. Ce qui était loin de la réalité.

*Pensez-vous que l'Afrique devrait faire les essais vaccinaux du BCG comme l'ont envisagé les deux scientifiques français, Mira et Loch ?*

Je me suis beaucoup interrogé quand j'ai entendu ces propos. Pour tout vous dire, afin d'être sûr de ce que je devais en penser, j'ai pris la précaution de visionner la séquence de l'interview dans son intégralité. Et là, j'ai acquis la conviction que c'était une plaisanterie qui avait mal tourné. Une plaisanterie de très mauvais goût, sur un sujet hyper sensible, mais une plaisanterie tout de même. Donc, je ne lui donne pas plus de signification que ça.

Je sais que beaucoup pourraient m'accuser de naïveté

probation et la condamnation générale. Je n'ignore pas qu'il est déjà arrivé que des essais mal encadrés et conduits sans les précautions réglementaires et scientifiques idoines aient conduit à des accidents en Afrique, notamment au Nigeria. Mais cela est aussi arrivé en Europe et aux États-Unis. C'est pourquoi je suis plutôt réservé sur les théories du complot anti-Africain ou anti-Noir.

*Croyez-vous que le continent doit procéder à des essais vaccinaux du BCG ?*

Avant de donner ma position, je voudrais rappeler l'idée selon laquelle l'Africain serait plus résistant au Covid-19. Et comme aucune étude scientifique n'a pour le moment formellement confirmé cette idée, il me paraît intellectuellement compréhensible que la communauté scientifique soit intéressée à étudier cette situation. Car on ne peut ignorer que les Africains, tout comme tous les autres peuples et races d'ailleurs, ont des particularités raciales, biologiques, génétiques et environnementales qu'ils sont seuls à avoir. Ceci expliquerait-il cela ? Seuls des tests pourraient permettre de répondre. Faire les tests sur les autres peuples seulement ne peut suffire à apporter toutes les réponses.

Le problème de fond ici, me semblait-il, c'est que nous faisons face à une crise de confiance. Les Africains se méfient de l'industrie pharmaceutique. Ce ne sont d'ailleurs pas les seuls. Les Africains se méfient des dirigeants occidentaux et parfois même de leurs propres dirigeants comme le montrent les cas de Yopougon BAE et Bangolo. Je pense donc que les tests sont une nécessité mais avant, il faut rétablir la confiance et surtout respecter toutes les précautions et règles de procédure pour sauvegarder l'intégrité des personnes testées.

*Maintenant que la prescription de la chloroquine est autorisée, quelles sont les capacités de l'industrie pharmaceutique nationale à produire ce produit ?*

Actuellement, nous ne sommes pas en mesure de produire de la chloroquine en Côte d'Ivoire. Car même si les machines sont toujours là, il n'y a pas de matières premières. C'est-à-dire les principes actifs et excipients qu'il faut d'abord importer de Chine ou de l'Inde. La chloro-

**Ce virus perturbe directement ou indirectement tous les fondements de notre modèle contemporain de vie. En imposant la distanciation physique entre les hommes et le confinement, il arrête la machine de production, réduit la consommation, supprime les loisirs et les déplacements, ce qui casse les liens sociaux, et pousse les hommes à l'isolement.**

l'admission volontaire ou non des éléments que la nature nous a donnés dans un parfait équilibre; équilibre que nous ne cessons de rompre. Car de nombreux indices tendraient à prouver que ce nouveau virus n'est pas le résultat d'une mutation naturelle.

se retrouvent à partager le même environnement que les hommes et donc les virus qu'ils abritent. Le fait que nous soyons passés d'une épidémie localisée à une pandémie généralisée s'explique par les caractéristiques propres au virus évoquées plus haut, mais aussi et surtout par la

angélique, mais je ne puis me convaincre que des scientifiques de ce rang soient aussi bêtes pour exposer à la face du monde, avec la désinvolture qu'on a vue, dans un média de grande audience, une pratique non éthique, dont ils ne peuvent ignorer que l'évocation leur vaudrait la ré-

Samedi 25 -Dimanche 26 avril 2020

quine n'étant plus utilisée. Je précise tout de même que, dans le cas du Covid-19, c'est de l'hydroxychloroquine qu'il est question et non la chloroquine. Ce sont deux produits voisins mais différents.

**Sur le plan économique, le baril de pétrole, baromètre de la santé de l'économie, ne cesse de dégringoler. Vous êtes Pca de la Bvm et vice-président de la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire, comment voyez-vous la situation de l'économie africaine et plus spécifiquement de notre pays ?**

Que ce soit au niveau du monde, de l'Afrique ou de notre pays, la situation économique s'est fortement dégradée, du fait du ralentissement brutal de la production, de la commercialisation et de la consommation. Comme vous pouvez le constater, contrairement à la crise de 2008, qui était une crise de spéculation (économie virtuelle), ici, on touche à l'économie réelle par tous ses bouts et en même temps. Le monde va connaître donc une récession drastique (on parle de -3%). Dans notre pays, les prévisions de croissance ont été revues à la baisse. D'abord de moitié, de +7.2 à +3.6%. Ensuite mercredi lors de la dernière rencontre du secteur privé avec le Premier ministre, ces prévisions ont été abaissées à 2.7%.

Mais personne ne pouvant prévoir ni la durée ni l'ampleur finale de cette pandémie, il n'est pas exclu que ces prévisions soient de nouveau corrigées en hausse ou en baisse en fonction de l'évolution de la pandémie.

**On cite souvent l'hôtellerie, la restauration et l'industrie du spectacle, quand on évoque l'impact économique de cette crise. Qu'en est-il réellement ?**

Les secteurs que vous évoquez sont effectivement les plus durement touchés. Ils sont surtout les premiers à être touchés. Si vous regardez bien, vous noterez que ce sont des activités de fortes interactions sociales. Or, la lutte contre le covid-19 a imposé la distanciation sociale comme la première des mesures barrières. Il s'ensuit que tous les business model qui impliquent des interactions sociales fortes sont pénalisés. Il en est de même pour le secteur du transport, notamment aérien, qui est quasiment à l'arrêt du fait de la fermeture des frontières aux déplacements humains.

**Quid des autres secteurs ?**  
Les autres secteurs sont également touchés, je ne dirai pas à un degré moindre, mais plutôt à un degré décalé. Aujourd'hui, l'économie est tellement intégrée que lorsqu'un secteur est en crise, cela crée pratiquement un effet domino.

Par exemple, le restaurant qui ferme, ce sont des personnes qui, en perdant leur emploi, perdent du pouvoir d'achat, et donc sont autant de consommateurs en moins pour les autres secteurs. Des avions qui ne décollent plus et ce sont les secteurs de l'hôtellerie, du tourisme, et par ricochet, de l'artisanat, de la restauration qui en pâtissent. Bref, aucun secteur ne sort indemne de cette secousse du Covid-19.

**L'État a décidé, en plus des arrangements au niveau fiscal, d'apporter une aide financière aux entreprises les plus durement frappées par cette crise. Qui en bénéficie et dans quelle proportion ?**

Vous me donnez l'occasion de saluer les décisions prises par le gouvernement pour soutenir les entreprises dans le contexte difficile du moment. Ces décisions sont vigoureuses et elles nous satisfont parce qu'elles touchent tous les secteurs d'activité sans distinction, et toutes les catégories d'entreprises : les grandes (100 milliards), les PME (150 milliards) et même les informelles bénéficieront de dispositifs de prêt (100 milliards) ainsi que les entreprises du secteur agricole pour 300 milliards.

Tout cela, dans le cadre d'un vaste plan de sauvegarde de notre économie et des emplois, évalué à 1 700 mil-

liards de FCfa. C'est un effort conséquent et nous en remercions vivement le gouvernement.

Le président Touré Faman l'a dit dans plusieurs de ses interventions, des équipes de travail sont à l'œuvre actuellement pour définir concrètement les modalités de mise en œuvre de l'ensemble des dispositifs. Nous attendons donc avec beaucoup d'espoir les conclusions des travaux pour silurer le monde économique.

**Comment imaginez-vous l'après Covid-19 ?**

Il y aura forcément un AVANT et un APRES Covid. L'après Covid pourrait même ressembler à un AVEC Covid. Quand un événement bouleverse à ce point les fondements de la société, ses règles de vie, ses perspectives, on est obligé de marquer une pause pour réfléchir à la façon de se prémunir des prochaines menaces analogues. Car il serait illusoire de penser que c'est la dernière fois que l'humanité connaît une telle secousse. Cela m'inspire un certain nombre de réflexions.

**Lesquelles ?**

Sur le plan sanitaire, la question de la souveraineté médicale et pharmaceutique devra être désormais sérieusement prise en compte. Pour les pays développés qui ont abusivement délocalisé leur sa-

voir-faire en Chine et en Inde, ce fut une douloureuse claque de se voir en train de courir après la Chine pour avoir quelques masques, gants ou appareils respiratoires. Même la grande Amérique a dû jouer les pirates en détournant la cargaison de masques d'autres pays à coup de surenchère de dollars. Je n'ose pas imaginer que ces grands pays se laissent avoir une seconde fois. J'entrevois donc qu'on assistera inmanquablement à une évolution des paradigmes économiques. L'optimisation à outrance des moyens et des coûts de production, base des délocalisations d'usines, risque de faire place à un retour de balancier avec relocalisation massive d'usines de certains secteurs majeurs comme le secteur de la santé.

Au niveau de notre pays, la problématique est sensiblement la même, à quelques nuances près. Si nous n'avons pas délocalisé de savoir-faire que nous n'avions pas, nous nous sommes complus dans une facilité : celle de quasiment tout importer en matière de matériel et de médicament. La faiblesse de nos capacités de production médico-pharmaceutique, la désuétude persistante de nos plateaux techniques, l'absence de stocks de sécurité pour les matériels et médicaments essentiels et l'inculture de notre population face aux problématiques de santé, mé-

ritent qu'une sérieuse remise en cause soit faite et que les corrections nécessaires soient apportées. D'un point de vue plus global, la Chine et l'Inde, usines du monde, cela risque de changer.

Les déplacements humains risquent aussi de se complexifier. Je ne serais pas étonné que l'idée d'un passeport médical, déjà brandi comme une des décisions préalables de l'ouverture des frontières, devienne la norme, un peu comme les fouilles au corps dans les aéroports, depuis les attentats du 11 septembre 2001.

J'entrevois aussi une accélération de la migration numérique des entreprises et le développement du télétravail. Pour finir, j'ai un certain nombre d'interrogations pour lesquelles je n'ai pas encore de réponses :

- Les relations humaines résisteront-elles à la distanciation imposée par le Covid-19 ?
- Les accolades, les poignées de main et autres embrassades reviendront-elles comme avant ?
- L'organisation des arrivées et départs dans les aéroports restera-t-elle la même ?

Bref, à l'analyse de tout ça, je suis lenté de penser qu'au-delà d'un AVANT et d'un APRES Covid, il s'agira surtout désormais d'un AVEC COVID ■

INTERVIEW RÉALISÉE PAR BENOIT HILI



BONS COVID-19



AVIS D'APPEL D'OFFRES ÉMISSION PAR ADJUDICATION DU 27/04/2020

L'AGENCE UMOA-Titres ET LE TRÉSOR DE CÔTE D'IVOIRE portent à la connaissance du public qu'ils organisent un appel d'offres pour la cession de bons du Trésor dont les termes sont les suivants:

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

ÉMETTEUR	: ÉTAT DE CÔTE D'IVOIRE
MONTANT MIS EN ADJUDICATION	: 180 000 MILLIONS DE FCFA
VALEUR NOMINALE UNITAIRE	: 1 000 000 FCFA
DURÉE	: 91 JOURS
TAUX D'INTÉRÊT	: MULTIPLES ≤ 3,75%
DATE DE VALEUR	: MARDI 28 AVRIL 2020
ÉCHÉANCE	: LUNDI 27 JUILLET 2020



---- DÉPÔT DES SOUMISSIONS ----

Date : Lundi 27 avril 2020 à 10h30mn TU (Heure limite)

Les offres seront reçues à travers l'application SAGETIL-UMOA

Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres  
M. Adrien DIOUF

Dakar, le 23 avril 2020

Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité  
de la République de Côte d'Ivoire  
M. Konan Jacques ASSAHOE

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest. Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMOA-Titres : email : adjudications@umoatitres.org/ Tél : +221 33 839 10 10 / Fax : +221 33 839 45 57